



Numéro 127 - 3^e Trimestre 2018 - Bulletin Municipal d'Information

TUIN

Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h

Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h

levée du courrier : 15 h

Mercredi : 9h-12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - SEMIDAO

810, rue du Vernay © 04.74.96.32.20

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada | 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Fiel

Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarrail Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulins L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31

Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 11 à 13
La vie locale.....	P. 14 à 16
La vie culturelle.....	P. 17 à 20
La vie sportive.....	P. 21 à 25
Du côté des écoles.....	P. 26 à 27

Exposition

« les femmes dans la guerre »

Du mardi 18 septembre au 6 octobre

à la bibliothèque

Vernissage de l'Exposition

Samedi 22 septembre à 11h30

Le Théâtre de La Nacelle

présente

« Les Règles du savoir-vivre dans
la société moderne »
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Gilbert PO

Vendredi 21 septembre

à la salle des fêtes à 20h30

Vœux de la municipalité

Vendredi 4 janvier



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à:

mairie.nivolasvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur lien:

<http://eepurl.com/cL5xd5>

ou à partir du site internet de la commune:

www.nivolas-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"



Le Mot du Maire

Parmi les nouvelles de la rentrée, il en est des bonnes et des moins bonnes et puis, certaines ont à la fois des aspects positifs et négatifs. C'est le cas des travaux préparant l'arrivée de la fibre optique. C'est une nouvelle très attendue. L'épine dorsale du réseau est désormais tirée, mais il reste à la mettre en service et les travaux de distribution démarreront prochainement, en commençant par les entreprises qui ont de plus en plus besoin du très haut débit. Voilà pour l'aspect positif.

Pour l'aspect négatif, cela nous amène à revoir près de 350 adresses sur les 1500 de la commune. En effet, pour une identification sans ambiguïté de chaque logement, chacun doit avoir un numéro propre dans une rue dénommée. Cela servira d'identifiant pour la desserte par la fibre optique.

On peut regarder le verre aux trois quarts plein et se dire que ce n'est pas si mal, puisque la majorité de nos adresses sont déjà validées par le SNA (Service National de l'Adressage.)

Mais certaines rues ont le même nom directeur, comme rue de Vermelle et rue du Bas Vermelle, ou encore Avenue de Ruffieu et rue des Prairies de Ruffieu. On ne doit en laisser subsister qu'une, afin d'éviter les confusions.

D'autre part, de nombreux lotissements ont leurs boîtes à lettres regroupées à l'entrée, à la demande de la Poste d'ailleurs, mais du coup toutes les maisons ont le même numéro dans la rue. Il est donc nécessaire, dans ce cas de dénommer cette nouvelle rue afin d'attribuer un numéro à chaque maison.

Ceux qui sont dans ce cas, savent que la situation actuelle pose problème. En effet, si le facteur pose le courrier dans les boîtes à lettres regroupées, il n'en est pas de même des livreurs de colis qui ont souvent du mal à trouver la maison. Sans parler de la sécurité et de la difficulté des pompiers à intervenir sur une urgence, quand les maisons ne sont pas identifiées.

Ne doivent subsister dans cette situation que les immeubles collectifs où la montée est identifiée par un numéro, les appartements étant repérés sur les boîtes à lettres dans l'entrée.

Pour les lotissements, qui avaient déjà un nom, nous n'avons pas pu garder les termes de «Clos», «Résidence», «Domaine» qui ne sont pas admis par les Service National de

l'Adresse, nous leur substituons le nom «Allée» en gardant l'identité du lotissement. Enfin, il nous a fallu chercher des noms qui ne soient pas déjà utilisés dans une des communes du groupement courrier «38300».

Cette obligation va entraîner des frais pour tous, pour la commune comme pour chacun des particuliers concernés. La commune a déjà payé une mission de diagnostic au Service Courrier de la Poste et elle doit investir dans autant de nouveaux panneaux de noms de rue et en effectuer la pose. Pour tous, il faudra écrire afin de faire enregistrer son changement d'adresse, à tous les organismes avec qui on est en relation. (électricité, eau, gaz, employeur, assurance...) Essayer d'en faire le maximum par Internet afin d'éviter les frais de courrier. Pour la carte grise auto, le Site ANTS fait gratuitement le changement d'adresse à condition de faire la démarche dans le mois qui suit la notification. Après c'est payant.

La commune va adresser à tous ceux qui sont concernés, dans le courant du mois de septembre, un courrier expliquant le changement avec une attestation d'adressage que vous pourrez envoyer à tous les services utiles. Elle se chargera d'avertir le SNA (Service National de l'Adressage qui informera la Poste, le cadastre, l'IGN et les différents services de GPS afin que vous soyez identifiés. La date de mise en service des nouvelles adresses est proposée pour le 1er novembre 2018. A partir de cette date, c'est cette nouvelle adresse qui apparaîtra pour chacun. La commune se chargera également des changements d'adresse sur les listes électorales, sans que vous ayez de nouvelles démarches à faire.

Nous sommes très conscients des difficultés et des frais que cela va entraîner pour 350 d'entre vous, mais cela entraîne également pour la commune sans compter l'énorme travail de mise à niveau qui a dû être fourni. Une fois de plus, nous n'en sommes pas les décideurs, mais nous en assumons les conséquences.

On peut se dire, pour voir les aspects positifs, que cela permettra une identification claire et non ambiguë, de chacun d'entre vous permettant le raccordement au très haut débit.

Michel Rival

Editorial

Si l'été a été très chaleureux, l'actualité est plutôt rafraîchissante. L'évolution de notre société voit s'accroître les fractures : fracture entre ceux qui ont un travail et ceux qui en sont exclus, fracture entre les travailleurs du privé et les fonctionnaires, fracture entre les actifs et les retraités... Ainsi se construit un monde où dominant des valeurs individualistes, un esprit de compétition. Nos jeunes élus du conseil municipal affichent d'autres préoccupations. Ils veulent bâtir un monde très différent. Quand lors du premier CME, on les interroge sur les domaines qu'ils souhaitent traiter en commission, la réponse est l'environnement et la solidarité. Quand on travaille à l'élaboration d'une charte pour le CME, on retrouve ces valeurs. C'est ainsi qu'ils proposent au printemps dernier, une journée sans voiture pour venir à l'école afin de préserver la planète pour eux-mêmes mais aussi pour les générations futures.

La commission solidarité s'inquiète des faibles échanges entre eux et les plus âgés. Ainsi, à l'occasion de la fête d'été, ils organisent un pique-nique intergénérationnel avec un quiz géant.

Pour 2018-2019, ils ont encore de nombreuses idées, toutes porteuses de valeurs généreuses. Des actions qui créent du lien social, bien loin des fractures sociétales actuelles. Si comme nos jeunes élus vous croyez en un monde plus juste, soutenez leurs actions en répondant présent à leurs rendez-vous.

Je vous souhaite une belle fin d'été !

Graziella Bertola-Boudinaud

Cérémonie au monument au mort - Dimanche 11 novembre à 11h00

Rapport de l'élu mandataire de SARA : La rémunération globale perçue par la société s'établit à 1 675 884€ HT pour l'exercice. Le chiffre d'affaires est composé à 81 % de la rémunération issue des concessions d'aménagement, à 17 % de la rémunération issue des mandats, et à 0 % de celle des études. Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 386 334 euros dont 190 033 euros sont liés à des charges de personnel extérieur, 85 736€ sont liés aux charges du GIE ELEGIA et 3 804 euros sont refacturés aux opérations (quote-part d'assurance responsabilité civile) ou remboursés par les organismes sociaux (CPAM). Les dépenses de personnels représentent 67 % des charges d'exploitation. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de l'ordre de 241 417,04 euros. Au cours de cet exercice, la société n'a pas contracté de dettes financières à moyen et long termes. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Réhabilitation du Stade de foot des Mûriers, demandes de subventions, à l'Etat, au Conseil Régional, au Conseil Départemental : Le revêtement synthétique du Stade des Mûriers était prévu pour 15 ans. Il convient de profiter du changement du revêtement, pour purger la partie qui connaît un tassement différentiel, entraînant des affaissements ponctuels, et de prévoir, en application du principe de précaution, une garniture en billes de liège au lieu de billes en caoutchouc recyclé. Enfin en variante, chiffrer le déplacement du pare-ballon qui est constamment tordu par les véhicules qui circulent dans l'Avenue des Mûriers. Le total des travaux estimé par Archisport se monte à 500 000€ HT. Décision, à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil départemental.

Fusion du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) et du Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin-Jallieu (SIM) : Dans le cadre de la mise en place de la compétence GEMAPI, les Conseils Syndicaux des deux syndicats ont décidé de fusionner, dans la mesure où le périmètre du SIM est complètement inclus dans le périmètre du SMABB. Le SIM regroupe 21 communes, toutes membres du SMABB. Il est propriétaire de 226 hectares le long des berges de la

Bourbre et de Catelan et de 93 hectares de canaux. (Unanimité)

Possibilité de construire des bâtiments en lien avec l'activité agricole en zone N : Dans le PLU de la commune est inscrite la possibilité de construction de bâtiments en zone A (Agricole), mais pas en zone N (Naturelle). Or une loi est passée depuis, en 2015 qui permet ces constructions. «En zone N il est possible d'y autoriser selon l'article R 151.25, les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et forestière, ou au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utilisation de matériel agricole agréées au titre de l'article L. 525-1 du code rural et de la pêche maritime » Il est possible pour inclure cette disposition de faire une modification simplifiée qui comporte la rédaction d'une note explicative, la mise à disposition de cette note au public pendant un mois et une nouvelle délibération pour valider la modification. Par 10 voix pour et 8 abstentions, le Conseil Municipal décide d'entreprendre la modification simplifiée de la zone N.

Création de postes pour avancement de grade de deux agents et suppression de deux postes : Deux agents remplissent les conditions d'avancement de grade afin de passer d'Agent de Maîtrise à Agent de Maîtrise Principal. Décision, à l'unanimité, de créer un poste d'Agent de Maîtrise Principal à 30h et un poste d'Agent de Maîtrise Principal à 35h et de supprimer les deux postes d'agent de maîtrise correspondants.

Adoption de la Convention d'adhésion au dispositif de médiation préalable mis en place par le CDG : Le Centre de gestion de la Fonction Publique de l'Isère a mis en place un service de médiation préalable, lors de conflits importants avec le personnel. La médiation permet de chercher un arrangement amiable piloté par le CDG 38, afin d'éviter d'aller en justice. Décision à l'unanimité, d'adhérer à ce service et d'autoriser la Maire à signer la convention.

Désignation d'un DPO, pour se mettre en conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données) : Depuis le 25 mai 2018, chaque organisme qui a des fichiers informatiques ou papier portant sur des données personnelles, doit

les vérifier, s'assurer que chaque membre n'est pas opposé à la conservation de ses données personnelles et faire les déclarations nécessaires à la CNIL. Suite à consultation dans le cadre intercommunal, GO Concept fait une proposition pour établir l'audit de conformité et de mettre en route les registres obligatoires à présenter à la CNIL. Décision, à l'unanimité, de retenir la proposition de Go Concept pour un montant de 2 400€ TTC et de désigner M. ORCEL comme DPO.

Adoption du règlement et des tarifs de la cantine et du péri-scolaire pour l'année 2018-2019 : Le règlement intérieur des services péri-scolaires (cantine et garderie) a été modifié pour tenir compte du passage à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée prochaine. Proposition de maintenir les tarifs des garderies au niveau actuel, soit 1€ pour la garderie du matin et 1,5€ pour la garderie du soir et de majorer les tarifs de la cantine de 2% selon le quotient familial : QF inférieur à 500€ : 2,75€, QF de 500 à 799€ : 4,05€, QF de 800 à 999€ : 4,60€, QF sup à 1000€ : 5,00€, hors commune : 6,10€, adulte : 8,50€. (Unanimité)

Conventions avec les associations intervenant sur les temps péri-scolaire : Les TAP étant supprimés avec le passage à la semaine de quatre jours, les conventions avec le CSN, l'EGN et l'Association Cassiopée ne seront pas reconduites. Pour la fraternelle ne seront conservées que les interventions pendant le temps scolaire, à raison d'une heure par classe, soit 5h par semaine. Les deux heures d'intervention pendant le temps péri-scolaire ne seront pas reconduites. (Unanimité)

Convention ciné-été 2018 : Décision, à l'unanimité, de reconduire la convention annuelle pour la séance 2018 qui se déroulera sur le terrain de l'école de Bousseieu, le mardi 17 juillet – au programme «Ferdinand». Participation de la commune : 1 075,02€.

Contrat de mise à disposition d'un emplacement pour installation d'une borne relais GPS et GLONASS : convention donnant la possibilité à la Société Exagone d'installer cette borne sur la terrasse de l'appartement du gardien du gymnase municipal. La redevance d'occupation sera de 450€ TTC, toutes charges incluses, y

Exposition interactive «Anuki» - Du mardi 9 octobre au 26 novembre à la bibliothèque

Conseil Municipal : séance du 11 juin 2018

compris la consommation électrique (consommation 6Wh) (unanimité)

Renouvellement de la convention avec l'AFSI : Décision, à l'unanimité, de mettre un ancien logement d'instituteur à disposition de cette association qui accueille des familles en situation incertaine.

Subvention exceptionnelle à l'espoir Gymnique Nivolas : Une équipe féminine accède à la finale nationale UFOLEP de gymnastique qui se déroulera à Agen. Décision, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle de 500€ afin de participer aux frais de déplacements.

Aménagement de toilettes sèches aux jardins Ravineaux : Acceptation, à l'unanimité, de la proposition de l'entreprise Guffroy pour un montant de 931,00€ TTC.

Mise en place d'un PUP (Projet Urbain Partenarial) pour le financement des aménagements du lotissement de Boussieu :

Un tel projet peut être mis en place pour assurer l'apport de participations du promoteur à des équipements publics rendus nécessaires par une opération de construction ou d'aménagement. Dans le quartier de Boussieu, la parcelle AB 188, classée en zone AUboa2 au PLU, est desservie par l'ensemble des équipements. Toutefois, Enedis impose un raccordement à un transformateur situé à 290m chiffré à 42 269,21€. Décision unanime du Conseil Municipal de proposer au lotisseur Nexity d'établir un PUP, pour un montant de 42 269,21€.

Déclarations préalables :

Lee Anh Thu : parcelle AC 137, en zone Ub

au PLU, pour remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée au 226, rue du Bas-Vermelle

Permis de Construire :

Bagci Mehmet : parcelle AB 923, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, Impasse des Thuyas.

Chary Philippe : parcelle AB 821, en zone Ub au PLU, pour construction d'un abri de jardin de 38m², au 144 Impasse des Thuyas

Permis d'aménagement :

Nexity : parcelle AB 188, en zone AUb OA2 au PLU, Blanc et bleu Bc au PPR, pour viabilisation d'un lotissement sur un terrain situé rue de Boussieu

Conseil Municipal : séance du 9 Juillet 2018

Ouverture d'une classe à l'école primaire : L'ouverture d'une classe à l'école primaire entraîne l'aménagement d'un local supplémentaire. Avec les enseignants, il a été décidé d'installer pour cette année, la nouvelle classe dans la salle informatique, car l'atelier informatique mobile permet de se passer de cette salle provisoirement. La salle des maîtres sera réaménagée au premier étage. Pour l'année prochaine, la construction du dojo libérera la salle du Foyer pour aménager la sixième classe.

Changement des rythmes scolaires : L'Académie a validé la semaine de quatre jours, avec des horaires de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30. Les changements de rythme entraînent une modification des horaires des personnels communaux. Il a été recherché des solutions pour ne pas baisser les horaires des personnels. Toutefois deux agents ont souhaité une réduction de leur temps de travail. La création d'un poste à temps partiel a été validée dans le cadre du BP, pour faire face au nombre important d'enfants en garderie du soir avec la suppression des TAP. Il sera complété par des heures de ménage. (Unanimité)

PEDT (Plan Éducatif de Territoire) : Afin de ne pas perdre l'intérêt de travail mis en route avec les TAP, une réunion de concertation a eu lieu avec les associations qui interviennent au niveau des enfants afin de voir s'ils pourraient enchaîner leurs séances dès 17H et venir chercher les

enfants concernés à la garderie, qui serait gratuite pour ces enfants pendant ce court laps de temps. Le Basket et le Théâtre enfant de l'Alep Arts et Culture pourraient s'organiser de cette façon. (Unanimité)

Mise en place d'une Taxe d'Aménagement renforcée sur une zone : Le projet de lotissement de 20 maisons programmé par Nexity, dans le quartier de Boussieu, entraîne un renforcement du réseau électrique sur 290m pour un coût chiffré par ENEDIS à 42 000€. Ce coût ne peut pas être imputé directement au promoteur, car les branchements sont limités à 100m linéaires. Il est donc nécessaire de mettre en place une taxe d'aménagement renforcée appliquée à cette zone. Dans ce cas la commune fait l'avance des aménagements et est remboursée, au moment du dépôt des permis de construire, par le différentiel entre la TA (à 3%) et la taxe renforcée que le lotisseur s'engage à défalquer à ses acheteurs. Décision par 15 voix pour et deux abstentions de porter le taux de la taxe d'aménagement à 7% sur la parcelle AB 188 en zone AUboa 2 d'une capacité de 13260m² concernée par le permis d'aménagement PA382761810001.

Point d'information sur le PLU : Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été présenté au groupe de travail le 9 juillet. Un débat sur les orientations d'aménagement du PADD sera programmé au Conseil Municipal

du 10 septembre et une réunion publique sera programmée ensuite.

Mise en place d'une Orientation d'Aménagement Programmée sur le site de 4J : Le site de 4J fait l'objet d'un compromis de vente au groupe de constructeur lyonnais ALILA. Ce site est stratégique, car il est situé à l'entrée sud du village, en limite de la partie agglomérée. La commune doit donc lancer une réflexion d'urbanisme, dans le cadre de la révision du PLU, afin d'inscrire une OAP sur l'ensemble de la zone dans le futur PLU. (unanimité)

Information sur le dossier du dojo : Le Dossier de consultation des entreprises est en cours. Le calendrier suivant est validé : début de la consultation le 20 août, retour des offres pour le 7 septembre.

Réhabilitation du Stade des Mûriers, demande de subvention à la FFF : Des subventions sont possibles pour les travaux sur les terrains par la Fédération Française de Foot, au titre du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur). Décision à l'unanimité, de demander une subvention à la FFF, à hauteur de 15% du montant Hors Taxe des travaux.

Diagnostic pour la création de deux mares : Le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles bénéficie d'un contrat, dans la cadre du Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre, afin de développer des mares sur des terrains communaux. Deux

sites ont été vus avec la chargée de mission : la mare déjà existante dans le bois Porcher et la mare/zone humide, dans le bassin de rétention du ruisseau de la Combe de Vez. Le diagnostic peut être financé entièrement par l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental. Décision unanime de signer la convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles afin de lancer le diagnostic sur les deux sites.

Points d'apport volontaire : Par rapport à sa population, la commune peut demander un point d'apport volontaire supplémentaire. Proposition de positionner celui-ci au lotissement des Chaumes, rue des Châtaigniers, sur une place de stationnement à l'entrée du lotissement. Ce point permettra de soulager celui de Ruffieu.

Proposition d'inscrire la commune pour le programme 2019 des points d'apports volontaires enterrés, pour le point d'apport volontaire de la rue Jean Moulin.

Réflexion à mener avec l'OPAC pour réaliser deux points de collecte enterrés des ordures ménagères pour les immeubles du Centre. Demander aux lotisseurs Villa Nola et Nexity de prévoir des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères avec un point de tri. (unanimité)

Étanchéité de la Salle de motricité de l'école maternelle : Une fuite a été signalée par les enseignantes au droit du lanterneau. Compte-tenu des délais d'intervention, le bon de commande a été signé à l'entreprise Noir Étanchéité afin de refaire l'étanchéité de la salle de motricité, pour un montant de 13 030,25€.

Ajustement de la règle d'utilisation du gymnase pour les manifestations non sportives : Décision unanime de ramener l'horaire d'installation le samedi à 13h, afin de laisser la matinée pour les activités sportives.

Convention fourrière : Les maires ont l'obligation d'avoir un dispositif pour traiter les chiens divagant sur la voie publique. La SPA a dénoncé sa convention car le refuge de Renage a déposé son bilan. Le refuge de Brignais refuse de signer de nouvelles conventions fourrière avec les communes. La SPA ne propose plus de solution. Le refuge de Renage, qui a été repris par la société SACPA propose une convention Fourrière à 0,894€/hab, soit 2582€ pour la commune. La prestation consiste à vernir récupérer le chien, y compris à le capturer si nécessaire, 7 jours sur 7. Acceptation par 14 voix pour, 2 contre et 1 abstention de signer la convention fourrière avec SACPA.

Garantie d'emprunt à l'OPAC38 pour l'ensemble immobilier Les Eaux Vives : Décision unanime d'accorder la Garantie d'emprunt à l'OPAC pour l'achat de 32 logements locatifs sociaux sur l'ensemble immobilier des Eaux Vives.

Subvention exceptionnelle à l'EGN : L'EGN a organisé la fête de la commune en lien avec le Judo-Club et l'aide de Rock Agny Jazz. Décision unanime de verser une subvention de 600€ à l'EGN qui a avancé les frais de la sonorisation et des repas des artificiers.

Déclarations Préalables :

Hennadiy Kasianenko : parcelle AH 349 en zone Ua au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée et mise en place de lattes sur un mur existant 3665 RD 1085.

Maxime Schmitz : parcelle AH 375, en zone Ua au PLU, pour construction d'un mur de clôture, 40 allée du Merlot.

SELARL AGATE : parcelles AH 125, 126, 156 et 169 en zone Ua et AUa oa8 au PLU, Blanc, bleu Bg1 et Rouge au PPR, pour division de parcelle aux Berlioz.

Thomas Paya : parcelle AE 578, en zone Ub au PLU, Blanc et Bleu Bc au PPR, pour construction d'une piscine de 9x3,50m, 119 rue Jean Jaurès.

Johan Bouvier : parcelle AH 235, en zone Ua au PLU, Violet Bi' au PPR, pour construction d'une terrasse en bois sur pilotis, impasse des Berlioz.

Nathalie Faure : parcelle AC 355, en zone Ub au PLU, Blanc et Bleu Bc au PPR, pour construction d'une véranda de 7,65m², 1786 RD 1085.

Catherine Gillio : parcelle AE 656, en zone Ua au PLU, pour construction d'une terrasse au niveau du 1er étage et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, 2914 RD 1085. Sursis à statuer dans l'attente de l'avis de l'architecte conseiller du CAUE.

Permis de construire :

Frédéric Brioude : parcelle A 68, en zone Nh et Nc au PLU, bleu Bgs et Bg2 au PPR, pour transfert d'un permis de construire accordé, 90 chemin des Bottes.

Faouzi Tabibi : parcelle AB 278, en zone Ub au PLU, Blanc et Bleu Bc au PPR, pour permis de construire modificatif, impasse des Thuyas.

Eric Pellet : parcelle C83 en zone Nh au PLU, pour extension de 28m² d'une maison existante 153, chemin de la Vignole.

Vincent Signol : parcelles AD 480, 478 et 477, en zone Ua au PLU, blanc et Rouge RC au PPR, pour construction d'une maison individuelle, 1312, rue du Vernay.

Autorisation de travaux :

Laurentino Coelho-Ferreira : parcelle AE 44, en zone Ua au PLU, pour création d'une ouverture entre le Bar et la Presse, 2724 RD 1085.

Klécia Mezas : parcelle AE 557, en zone Ua au PLU, pour aménagement intérieur afin d'organiser un magasin de déstockage, RD 1085

Soirées de Nivolas à la salle des fêtes

Théâtre «Shakespeare en délire» par la compagnie l'Antisèche - Samedi 13 octobre à 20h30

Soirée Cabaret avec la compagnie «De Quoi j'me mêle» - Vendredi 23 novembre à 20h30

**Théâtre «les hommes préfèrent mentir» avec le Boulevard berjallien
Samedi 19 janvier à 20h30**

Récapitulatif des manifestations

- Du mardi 18 septembre au 6 octobre : **Exposition «Les femmes dans la guerre»** à la bibliothèque
- Vendredi 21 septembre : **Le Théâtre de La Nacelle présente** à la salle des fêtes à 20h30, «**Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne**» de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Gilbert PO.
- Samedi 22 septembre à 11h30 : **Vernissage de l'Exposition «Les femmes dans la guerre»** à la bibliothèque
- Samedi 29 septembre : **Randonnée semi nocturne avec l'ALEP Plein air**
- Du mardi 9 octobre au 26 novembre : **Exposition interactive «Anuki»** à la bibliothèque
- Vendredi 12 octobre : **Soirée jeux du sou des écoles** au foyer municipal
- Samedi 13 octobre : **Soirées de Nivolas** à la salle des fêtes à 20h30, **théâtre «Shakespeare en délire»** par la compagnie l'Antiséche.
- Mercredi 17 octobre : **Don du Sang** à la salle des fêtes
- Dimanche 28 octobre : **Après-midi dansant** à la salle des fêtes avec la **Country Star**
- Samedi 10 novembre : **Loto du BCN** au gymnase
- Dimanche 11 novembre : **Cérémonie au monument aux morts** à 11h00
- Dimanche 11 novembre : **Théâtre avec la compagnie Antiséche** à 16h à la salle des fêtes pour **commémorer la fin de la guerre de 1914-1918**
- Vendredi 23 novembre : **Soirées de Nivolas** à la salle des fêtes à 20h30, **Soirée Cabaret** avec la compagnie «**De Quoi j'me mêle**»
- Samedi 24 novembre : **Loto du sou des écoles du village** au gymnase
- Samedi 24 novembre : **Vente de diots** le matin au foyer municipal par le **sou des écoles de Boussieu**
- Samedi 1er décembre : **Loto de l'E.G.N.V.** au gymnase
- Samedi 1er décembre : **Soap Opéra «Don Giovanni»** à 20h30 à la salle des fêtes dans le cadre des Itinéraires bis du Théâtre du Vellein.
- Du mardi 4 décembre au 21 décembre : **Exposition de photos «URBEX»** à la bibliothèque
- Samedi 8 décembre : **Vente de sapins au foyer par le Sou des écoles du village**
- Samedi 8 décembre : **Téléthon** à la salle des fêtes
- Vendredi 14 décembre : **Arbre de Noël du Sou des écoles** à la salle des fêtes.
- Samedi 15 décembre : **Spectacle** à la salle des fêtes avec «**Si on chantait**»
- Du mardi 8 janvier au 31 janvier : **Exposition «Street Art» Ducreux par Frédéric Ducreux**
- Vendredi 4 janvier : **Vœux de la municipalité**
- Samedi 19 janvier : **Soirées de Nivolas** à la salle des fêtes à 20h30, **Théâtre avec «Les hommes préfèrent mentir» le Boulevard berjallien**

Marcel REYNAUD



Marcel REYNAUD a quitté ce monde et tous ses amis.

Adolescent, il œuvra au sein du foyer «Jeunesse et Culture».

Footballeur chevronné, arrière talentueux, il joua longtemps au CSN.

Il découvrit le cyclotourisme en 1984 en adhérant dès sa création, au club-vélo de Nivolas.

Il participait avec dévouement à toutes les activités, traçait des circuits route et VTT.

Sa passion l'entraînait dans les grandes manifestations : Marmotte, Epervier, cyclo montagnardes ainsi que dans les séjours en France et à l'étranger.

Il fut président de Nivolas-cyclo pendant une quinzaine d'années avant que de douloureux problèmes de santé ne le conduisent à céder la place.

Après avoir lutté courageusement contre la maladie qui le rongeaient, Marcel est parti gravir le col de l'Eternité.

Nous lui souhaitons bonne route

La foule au Forum des associations

Pour cette édition, le Forum s'est installé dans la salle des fêtes. Cette nouvelle implantation a été plébiscitée par tous, associations et visiteurs. La circulation s'est trouvée plus aisée. L'unité de lieu a aussi facilité les échanges entre responsables associatifs. Dès 10h00, en famille ou en individuel, ils étaient nombreux à circuler dans les allées, à la recherche d'informations auprès des 24 associations présentes. Tous ont pu profiter des démonstrations de danse country, de danse africaine et de tango. Cette matinée conviviale avait débuté par un café et des petits gâteaux offerts par la municipalité et s'est clôturée avec le traditionnel apéritif.



La chronique de Guy HYVER : C'est qui les «world champions» ?

Hello ! Elle glisse, elle glisse notre belle langue de Molière. Elle glisse lentement mais inexorablement vers le caniveau nauséabond qui charrie à gros bouillon les scories de la bêtise humaine. Scories fabriquées avec frénésie par les ayatollahs de la modernité et de la réforme. Ceux dont la devise pourrait être : «même s'il vient juste de passer, le passé est déjà dépassé !». Que diable ! bien entendu qu'il faut avancer, mais il faut aussi «savoir raison garder» et ne jamais perdre de vue que le bon sens doit toujours guider notre démarche.

Ainsi, ne sachant plus quoi inventer pour se rendre intéressant et gonfler leur ego, ceux qui sont censés représenter l'élite de notre société et se croient «branchés», se gargarisent de plus en plus en glissant à tort et à travers des mots anglais dans leur conversation de tous les jours. Au moins, ça classe un homme. Ce n'est pas comme ces vulgaires «bido-chons» qui essaient désespérément de parler en bon français sans toujours y arriver, preuve flagrante de leur inculture. Par mesure de tolérance, admettons que la langue anglaise soit massivement utilisée dans les sphères des technologies numériques et informatiques, mondialisation oblige. Mais de grâce, lorsqu'un mot français existe, utilisons-le.

Vous voulez des exemples ? Ouvrez vos yeux et vos oreilles et

vous en trouverez des tonnes. Il y a quelques années, lorsque vous échangez par la parole avec un interlocuteur, vous répondez pour acquiescer : «oui» ou «d'accord». Maintenant, vous répondez probablement *ok*. Certains même, pris par la frénésie de cette onomatopée anglo-saxonne, se mettent dans la conversation à hoqueter *ok ok ok ok...* tous les deux ou trois mots en opinant du chef façon *cow-boy* de l'Arizona dans un *western spaghetti*. Si vous êtes le patron d'une société vous êtes devenu *le boss*, mais si vous êtes un jeune *winner*, vous êtes probablement *le boss* d'une *start-up*. Si vous donnez un peu dans les affaires, vous faites du *business*. Pour peu que vous exposiez vos produits dans un magasin, vous exposez dans un *showroom*, il vous est alors fortement conseillé de faire imprimer des *flyers* pour faire votre publicité. Si vous avez quelques responsabilités dans votre travail en tant que chef d'équipe ou contremaître, vous êtes devenu un *manager*, vous faites du *management* et vous devez organiser *briefing* et *débriefing* mais ça fait parti de votre *job*. Si vous êtes plutôt sportif et que vous êtes entraîneur, vous faites partie du *staff* et vous êtes *le coach*, vous organisez souvent des *brainstormings*. Si vous cherchez l'âme sœur, il est fortement conseillé de vous présenter à un *speed dating*. Par contre, si vous cherchez du travail, il faudra viser un *quick job*



interview. Pour mettre toutes les chances de votre côté, vous n'oublierez pas de bien préciser que vous vous êtes fixé un *challenge*, ça fait sérieux, mais prononcez bien «*tcha laine ge*» sinon personne ne vous comprendra ! Si d'aventure votre *interviewer* vous demande de passer un *checkup*, *c'est good*. Ça veut probablement dire qu'il n'a pas l'intention de vous dire *not*, mais il veut s'assurer que vous ne ferez pas rapidement un *burn-out*. Et puis, même si vous n'êtes rien de tout ça, rien ne vous empêche *to go* de manger un *hamburger* au *fast food* près de chez vous. Ensuite vous irez faire un peu de *shopping* dans le *discount* d'à côté puis vous terminerez en récupérant vos courses au drive du *supermarket*. Il ne vous restera plus qu'à rentrer *at home* très *cool* pour regarder en *live* et en *prime-time* à la télévision votre émission préférée bien calé dans votre fauteuil *vintage* à moins qu'il ne soit *fashion*. Ce n'est pas *fun* tout ça ? Et puis tant pis si votre compagne vous reproche d'avoir oublié d'acheter son *lipstick gloss* et de prendre son *legging* qu'elle avait déposé au *pressing*, elle en a bien d'autres dans son *dressing* ! Demain vous serez plus *cool* après votre *jogging*, un peu de *fitness* et de *bodybuilding* et vous aurez le bon *timing*, vous vous sentirez moins *surbooké*. Vous prendrez même le temps de

faire un *selfie* après avoir ajusté le *zoom* de votre *smartphone* ou *iphone*. Même si vous n'êtes pas un *follower* des *computer geek*, vous avez bien le droit de jouer de façon *light* avec votre téléphone, ça a l'avantage de vous *booster* un peu et quand vous montrerez ça à vos *friends* et *girlfriends*, vous ferez le *buzz*, eux ils seront *speed* en voyant vos *selfies*, et si vous leur faites écouter vos *playlist* ils seront carrément *crazy* et *groggy*, vous ferez le *show*.

Voilà, juste un minuscule aperçu de la langue française actuelle. Même notre sémillant ministre de l'intérieur a dit devant la France entière que les migrants faisaient du *benchmarking*. Il voulait dire par là qu'ils comparaient les législations des différents pays d'Europe avant de choisir leur destination. Au moins, *benchmarking*, c'est plus clair ! Mais, il n'y a pas besoin d'aller bien loin pour prouver la dérive ambiante. Il se trouve que dans les deux langues française et anglaise, le mot village a la même orthographe. Un village de magasins d'usines vient de s'installer dans notre région, on aurait pu l'appeler «le village». Et bien non, c'était encore une fois trop «bidochon», on l'a appelé «*the village*» et on a même rajouté le *french outlet* (le point de vente français) histoire de bien montrer que ce village était en France. Précaution indispensable car



certain étourdis auraient pu croire qu'il fallait prendre un billet d'avion pour l'Angleterre pour se rendre à *the village* !

Jusqu'à notre département de l'Isère qui dans ses publicités succombe aux charmes de la «perfidie Albion» et de la langue de Shakespeare. Isère devient «is(h)ere». Vous voyez le clin d'œil ? C'était une évidence, seul les incultes ne peuvent pas comprendre au premier coup d'œil ce message subliminal qui nous tendait les bras. Il suffisait de rajouter un h. *Is here*, signifie «c'est ici» en anglais. Rendez-vous compte, «c'est ici», mais c'est une pépite pour notre département cette trouvaille. C'est ici, en Isère que vous trouverez tout : le ski, l'alpinisme, la randonnée, la noix de Grenoble, les nouvelles technologies, le Saint-marcelin, les raviolo de La Mure, les grottes de Choragne, le gratin dauphinois, la cité de Berlioz, les grottes de la Balme, les facultés de médecine, la pêche en montagne, les cuisses de grenouille et tout le reste. Enfin, c'est ici qu'il faut venir et pas ailleurs. Voilà au moins un message clair, avec deux mots *is here* on dit tout, alors que «Isère» ne voulait rien dire. Pas de doute, dans quelques années, «au Panthéon de la bêtise» on va manquer de place pour enterrer tous ces génies ! Et enfin, passons sur toutes

ces publicités écrites, radio-phoniques et télévisées qui se terminent invariablement par un slogan en anglais pour bien enfoncer le clou. A ce train là, il ne restera bientôt plus dans nos conversations que quelques articles adverbos ou adjectifs en français, tous les autres mots viendront d'outre-Manche ou d'outre Atlantique, et le français passera outre-tombe.

Mais, me direz-vous, la langue française est une langue vivante, et à ce titre il faut bien qu'elle évolue ! Bien entendu qu'il faut qu'elle évolue, mais n'oublions pas que tout ce qui est vivant a aussi « le privilège » de pouvoir mourir. Alors, veillons à ne pas alimenter au fil du temps, sans même nous en rendre compte cette décomposition programmée. A force de tirer sur la corde !...Et puis, au nom de quelle supériorité la langue anglaise prendrait-elle le pas sur la notre ! Mais enfin, c'est qui les champions du monde de foot ? C'est qui les ex-européens qui pédalent tous dans le yaourt du brexit depuis des mois sans arriver à se dépêtrer ? Alors, nous n'avons pas à faire de complexes.

Mais dans les dangers qui guettent notre langue, il y a aussi «les snobinards» de l'audiovisuel qui pour faire «branché» en plus d'abuser du franglais, s'évertuent à se démarquer en inventant des prononciations



folkloriques. Aux orties, les sons que nos maîtres on eu tant de peine à nous apprendre. On se régale à avaler les syllabes et à faire fi de la prononciation des accents sur certaines voyelles. Le doux prénom de Guillaume devient alors «Guïaume», le maquillage devient le «maquiage». On se fait un plaisir de prononcer le «é» avec le son «ê» «ai» ou «et» et inversement. Ainsi les degrés de la météo deviennent les «degrais». Les poulets de Loué deviennent les «poulés de Louais». Le lait devient le «lé». Les côtes de notre belle France comme celles de nos cochons deviennent les «cotes», comme les dimensions qu'on porte sur un dessin. Dimensions qui par contre deviennent elles volontiers les «côtes». Enfin une belle «cote» de porc ou une bonne cuisse de «poulé» avec un verre de «cote» du «rone» ce «né» pas «mauvé» ! Ca peut être une excellente idée de «dêj'ner» comme le prononcent les parisiens pour se démarquer une nouvelle fois des «bidochons» provinciaux.

Ce n'est qu'un *very small* concentré de tout ce que l'on peut entendre et qui écorche nos chastes oreilles *every day* ! Alors messieurs les ministres successifs de l'éducation nationale, qu'attendez-vous pour corriger ces dérives ? Messieurs les académiciens, on sait bien que vous êtes élus

à vie, et que vous ne craignez rien pour votre fauteuil, mais de grâce, faites quelque chose ! Mais, me direz-vous, de quel droit un vieux dauphinois dont le parlé français est fortement influencé par l'ancien patois se permet-il de soulever ce problème ? C'est un peu *border-line* ! Simplement parce qu'il ne faut pas confondre tout ça avec les accents régionaux qui eux sont des trésors, ça n'a rien à voir et c'est un autre sujet. Espérons simplement que notre bonne langue française arrête de se faire coloniser par les langues étrangères. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas en apprendre, bien au contraire. Nul ne peut s'en passer actuellement s'il veut réussir son parcours professionnel. Mais de grâce, ne mélangeons pas tout, ou alors apprenons tous l'espéranto, c'est peut-être ça la vraie solution !

Bon, on ne va pas perdre le moral, il y a des choses bien plus graves dans la vie. Il est plus important que vous ayez traversé sans dommages la canicule de cet été, et que vos vacances vous aient toutes et tous remis en forme. Condition indispensable pour une rentrée réussie. Mais c'est déjà du passé. Allai, on se retrouve for *Christmas* é pour la bonne annai. D'ici là, portai vous bien, *bye-bye* !!!!!

Guy HYVER



Soirée jeux du sou des écoles - Vendredi 12 octobre au foyer municipal

Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Une envie d'avenir : Sans adresse postale normalisée, point de haut débit ?

Comme vous l'avez peut-être vu, la commune doit se mettre en conformité avec la BAN (base adresse nationale) liée à l'arrivée du très haut débit (fibre optique)

Pour cela, Il faut :

- Changer le nom de certaines rues dont le nom directeur se retrouve dans deux dénominations.
(Ex : rue du bas Vermelle et rue de Vermelle / rue des prairies de Ruffieu et avenue de Ruffieu)
- Donner un nom à des clos ou résidences.
(Ex : Clos Jayet, lotissement du Vert-château)
- Donner un nom à des impasses qui n'ont jamais été dénommées.

Ce changement d'adresse entraîne obligatoirement des

démarches administratives. Dans ce cas précis, le changement d'adresse sur votre carte grise sera gratuit. Vous devrez aussi prévenir l'ensemble des services administratifs, fiscaux et assurances.

Ces difficultés se retrouvent certainement dans d'autres villages où les habitants rechignent à voir le nom identitaire de leur hameau disparaître au profit d'une quelconque rue, sans compter les débats interminables voire parfois des guerres de clochers déclenchées par le nommage des voies.

Ainsi, certains Nivolésiens ne souhaitent pas voir disparaître le nom de Vermelle au profit d'une rue ou d'une montée X, Y, Z !

Il aurait été souhaitable qu'une concertation fût organisée avec les habitants en vue de l'établissement d'un consensus sur les noms proposés.

Saviez-vous que jusqu'à aujourd'hui les hommes avaient une place de choix dans la nomination des rues. Le top 10 des noms de personnalités le plus souvent donnés aux rues françaises, de De Gaulle à Clémenceau ne contient que des hommes. Les femmes ne sont que 15 sur 200, soit 7,5% de l'effectif total. A Paris 2,6% du total des rues portant un nom de personnalité ou non arborent un nom de femmes. A Villeurbanne 3,6% des rues sont attribuées à des femmes.



Bien conscient de ce problème, la plupart des mairies tentent de rattraper le retard en attribuant désormais en majorité des noms de femmes à leurs rues. A Nivolas Vermelle les 3 dernières allées portent des noms de femmes.

Dans le principe d'égalité homme femme, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, de rues à nommer.

Tarte aux tomates cerises, au thon et au fromage frais

Sur une pâte brisée ou feuilletée, mettez une couche de tomates cerises lavées et équeutées.

Recouvrez les avec 250g de thon cuit (ou une boîte moyenne) émietté.

Recouvrez d'une couche de champignons émincés.

Dans un bol, écrasez 2 petits suisses, 2 œufs, une gousse d'ail et un bouquet de persil haché.

Salez, poivrez et ajoutez 2 cuillerées à soupe de crème fraîche. (On peut employer 50g de Boursin)

Étalez la crème obtenue sur la tarte.

Enfournez une quinzaine de minutes à 200° (four chaud).



Mots Croisés n°127 - solution p.23

Horizontalement

- 1/ Débattre le prix
- 2/ Prière à Marie - Arrivé
Se dit à un proche
- 3/ Enlevés
- 4/ Mot de bébé
Grandes périodes
- 5/ En couleurs chez Rimbaud
Part
- 6/ On l'a quand on a faim - Gros
- 7/ Damas
- 8/ A lui ou à elle
Peu agréable à l'œil ou à l'oreille
- 9/ Sèment le trouble
- 10/ Demi sommeil
Perte de mémoire

Verticalement

- 1/ Vols de grands chemins
- 2/ Reconnue vraie
Entre l'enfant et l'adulte
- 3/ Redonne de la couleur
- 4/ Fisse comme l'âne
Très sale quand il est doublé
- 5/ Mémoire vive
- 6/ Comme le corps du lombric
Affluent du Danube
- 7/ Aime particulièrement les morts
- 8/ Courtisanes grecques
- 9/ On les préfère chauds
Mangeai le soir tout brassé
- 10/ Mini cours
Langue iranienne parlée au Caucase

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2				■	■	■	■			
3										
4					■					■
5					■				■	
6										
7		■		■	■	■				
8			■							
9	■									
10			■							

Spectacle « Si on chantait » - Samedi 15 décembre - A la salle des fêtes

Etat civil de juin à septembre 2018

Naissances

- BENTAYBI Rym, Inaya, 3 juin 2018
- ARRIGHI Loup, Marceau, 27 juin 2018
- MAOUCHI Fares, 9 juillet 2018
- THOMAS Mia, Christine, 20 août 2018
- FARAVELLI Maëlan, Hervé, Salvatore, 30 juillet 2018
- BOURKANI Éline, 28 juillet 2018
- COLAK Aras, 17 juillet 2018

Mariages

- Cédric BELFIN et Leslie RENAULT, 7 juillet 2018
- Antonin FEGE et Heidi SKOREK, 7 juillet 2018
- Jean-Marie BALTHAZARD et Sylvie MOGIN, 7 juillet 2018
- Hervé VERNAY et Loetitia BROCHIER, 14 juillet 2018

Décès

- Marie-Joséphine OLMI, 11 juin 2018
- Anne-Lise SURMELY, 7 juillet 2018
- Freddy MAKHLOUF, 19 juillet 2018
- Marcel REYNAUD, 28 juillet 2018

La commune lutte contre l'ambrosie

Avec la chaleur de ces derniers jours, l'ambrosie se développe à la vitesse grand V et la floraison est imminente, ce qui conduira, à la dispersion des pollens qui entraînent tant de soucis aux personnes allergiques. «depuis plusieurs années, nous déclare le Maire, Michel Rival, la commune programme un broyage supplémentaire des accotements avant la floraison de l'ambrosie. Ce broyage s'ajoute aux deux interventions traditionnelles, une au printemps et une à l'automne. C'est un coût supplémentaire, mais qui permet de lutter contre cette plante invasive.» Il faut dire que la commune participe également depuis deux ans aux mesures initiées par la CAPI, comme les semis de plantes qui vont coloniser les talus, car l'ambrosie est une plante qui se développe sur les terres nues ou fraîchement remuées. Baptiste Vincent sur son tracteur intervient sur tous les accotements des voiries communales. Toutefois, le broyeur ne peut pas aller au ras des murs des propriétés, il



relève donc de la responsabilité de chacun de regarder le long de son mur ou de son trottoir et d'arracher les plantes rebelles. Cela prend cinq minutes, mais quand on sait que chaque plant va développer des milliers de graines, un petit effort de chacun est utile et pourra payer. Dans toutes les communes, chacun peut signaler les zones infestées à la commune qui fera le nécessaire auprès des propriétaires, puisque chacun a l'obligation d'éradiquer les plants qui le concernent.

Fête Nationale et Coupe du Monde



Dans un contexte où la Coupe du Monde a un peu fait passer à l'arrière plan les enjeux de la Fête Nationale, Michel Rival le Maire, ne manquait pas de saluer « cette équipe qui a fait preuve tout au long des rencontres d'une belle cohésion et c'est sa solidarité qui a payé plus que les actions d'éclat individuelles...Il associait tout le travail obscur qui est effectué par des milliers d'entraîneurs dans les clubs amateurs, où se sont formés tous les membres de l'équipe des bleus. Revenant à la symbolique du 14 juillet, il rappelait que cette date marque l'irruption du peuple dans la vie publique gage de progrès pour tous. A l'inverse, quand un homme seul s'est emparé du pouvoir, cela a conduit à des moments de régression pour le peuple. » Après les musiques réglementaires, Jean Badin, secrétaire de la Section Locale de la FNACA, entonnait la Marseillaise reprise en chœur par l'assemblée.

Le Maire a déposé la gerbe de la commune avec une élue du Conseil Municipal d'enfants.



Théâtre avec la compagnie Antiséche

*pour commémorer la fin
de la guerre de 1914-1918*

Dimanche 11 novembre à 16h00
à la salle des fêtes

**Après-midi dansant
avec La Country Star**

Dimanche 28 octobre - à la salle des fêtes

La fête d'été a fait le plein au moment du feu d'artifice

La canicule avait sans doute un peu freiné les amateurs de petites boules, car au moment de procéder au tirage des premières rencontres, Georges Prinnet et Emmanuel Chiras comptaient seulement vingt deux doublettes. Mais la qualité était au rendez-vous et les demi-finales et finales mirent aux prises des doublettes d'un bon niveau. Qu'on en juge, la doublette finaliste était composée de Philippe Regnault et de Serge Bonnassieux, président du club Pétanque 38 Nivolas, qui emmènera le club

disputer prochainement, les finales de l'Isère. Et avant que chacun passe à table pour déguster un jambon au madère, Georges Prinnet et Emmanuel Chiras remettaient les prix à tous les finalistes. Pendant le repas, Graziella Bertola-Boudinaud, passait parmi les tables afin de désigner celle qui comportait le plus de « classes en 8 » afin de leur remettre un filet garni. La table gagnante a pu compter 5 personnes dont la date de naissance se termine par un 8. Et bien sûr, chacun attendait avec impatience le



feu d'artifice, qui voyait affluer une foule qui ne fut pas déçue de la prestation des artificiers. A remarquer que deux clubs sportifs, l'Espoir Gymnique de Nivolas et le Judo Club Nivo-

las, avaient uni leurs efforts afin que l'ensemble des festivités se déroule dans la bonne humeur. Ils avaient reçu le renfort apprécié de Rock Agny's Jazz, au moment de repas.

Le jury des maisons fleuries a délibéré



Michel Rival le Maire et Paul Bonnaire, Conseiller Municipal délégué au fleurissement avaient constitué un jury qu'ils ont accompagné dans les différents quartiers de la commune, afin de décerner les prix 2018. Pour cela, ils ont sollicité les élus de trois communes voisines : Denis Gayet d'Eclose-Badinières, Anne-Laure Barral de Succieu, Raymonde Roullot et Evelyne Collomb de Chateaulvain, ont ainsi constitué le jury qui a délibéré en toute indépendance. A été associé également André Gadoud, en tant que personne qualifiée représentant l'Association

Alep Arts et Culture. Pour le concours des maisons, balcons et façades fleuries, il n'y a pas d'inscription préalable puisque ce sont les élus de la commission environnement qui font un premier repérage. Les maisons concernées sont soumises aux membres du jury. Ainsi, une vingtaine de maisons ont été visitées et une demi-douzaine de balcons et façades fleuris qui concourent dans deux catégories différentes.

On doit noter que les lauréats des jurys précédents sont classés hors concours, afin que ne soient pas primés les mêmes maisons chaque année.

Les fleurs ont résisté à la canicule

Pendant l'été, les employés communaux ne partent pas tous en vacances, car le fleurissement serait vite réduit à néant, surtout avec les temps de canicule qu'on a eus au mois d'août. En roulement, ils participent à l'arrosage, avec des horaires aménagés, afin que tout soit fini avant les grosses chaleurs de la journée. En effet, on considère qu'en plein soleil, pratiquement 40 % de l'eau s'évapore avant même de toucher le sol, d'où l'intérêt de commencer tôt le matin. D'autant que la commune n'a pas choisi d'installer d'arrosage intégré, qui certes économise de la main d'œuvre, mais utilise

une plus grande quantité d'eau. Ludovic Badin, le responsable du fleurissement s'en explique : «avec l'arrosage manuel, on n'intervient qu'un jour sur deux, et même un jour sur trois le week-end, mais cela impose de choisir des variétés moins gourmandes en eau. En particulier, beaucoup de fleurs au feuillage abondant, qui apporte de plus de la fraîcheur». Rémi Stauder, qui effectue un remplacement dans l'équipe des services techniques de la commune se montre satisfait de ce dispositif, et apporte généreusement le précieux breuvage, avec le sourire.



Don du Sang

Mercredi 17 octobre - à la salle des fêtes

Loto du BCN

Samedi 10 novembre - au gymnase

Les actions du CME :

Comment s'est appelée la RD 1085 dans le passé ?



C'était une des questions proposées par les élus du Conseil Municipal d'Enfants à tous les participants qui avaient répondu à leur invitation, pour un pique-nique au Stade. Ils avaient préparé un quizz dont les questions s'adressaient tantôt aux enfants, tantôt aux adultes et tantôt aux seniors, car les équipes devaient être constituées d'une façon intergénérationnelle afin de favoriser les échanges au sein des différents groupes. Résultat concluant, car les jeunes élus surent mener à bien leur animation avec l'aide de Graziella Bertola Boudinaud, de Séverine Pontarollo et de Nicole Yvrard. Pour ceux qui ne connaîtraient pas la réponse à la question posée, la RD 1085 s'est successivement dénommée le Grand Chemin, puis route Royale, puis route Impériale avant de devenir route Nationale 85, on voit qu'on avait l'embarras du choix.

« La voiture oubliée »

Ce mercredi matin, les jeunes élus de la commission environnement du Conseil Municipal Enfant invitaient tous leurs camarades à venir à l'école avec un mode de déplacement doux. A l'heure de l'ouverture de l'école, on pouvait remarquer de nombreux enfants venus en trottinette, en vélo ou à pieds. Exceptionnellement, le parking était moins encombré ! Les jeunes élus sont très sensibilisés aux questions environnementales. Si le CME de Nivolas-Vermelle a été installé, il y a seulement quelques mois, les enfants se sont très vite saisis de la possibilité de mener des actions de sensibilisation. En travaillant avec leurs aînés de la commission environnement, ils ont appelé à participer à la matinée « Nettoyage de printemps » et cette « école sans voiture » était leur deuxième initiative. Pour cette journée, le titre « La voiture oubliée » avait été jugé mobilisateur par les enfants. Et de fait, il a été bien compris.



Modifications d'adressage :

Courrier d'information :

Madame, Monsieur

Le déploiement de la fibre optique sur notre commune se poursuit, beaucoup d'entre vous attendent avec impatience la possibilité de se raccorder à ce réseau.

Pour ce faire, il est impératif pour chaque habitation d'avoir un numéro de voirie et d'être dans une voie identifiée, conditions indispensables pour se voir attribuer un code «Hexaclé», créé par le SNA (service national de l'adressage).

A Nivolas-Vermelle certaines adresses ne sont pas conformes aux règles du SNA. Ces situations, acceptables pour la distribution du courrier, ne le sont pas pour un raccordement futur à la fibre optique.

La refonte du plan d'adressage de Nivolas-Vermelle est donc indispensable, et vous faites partie des foyers impactés par cette remise à niveau.

En plus de permettre un raccordement à la fibre optique dans le futur, cette mesure permet d'améliorer et de maintenir les services de proximité :

- Les secours pour favoriser une intervention plus rapide
- Les services de livraison
- Développement des services à la personne
- Mise à jour des données GPS

Les services de la Mairie, accompagnés par La Poste, ont donc réalisé un nouveau plan d'adressage.

Votre adresse sera désormais celle portée sur l'attestation jointe.

Conscient des désagréments causés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire, Michel Rival

Quelques démarches administratives s'imposent :

Sur le site service-public.fr, vous pouvez indiquer votre nouvelle adresse à toutes les administrations en quelques clics : Impôts, CAF, Assurance Maladie, Pôle Emploi, Caisse de Retraite...

Pensez aussi à prévenir votre banque, votre assurance, votre mutuelle, votre employeur, les entreprises auprès desquelles vous détenez un compte ou un abonnement (magazines, sites e-commerce...).

Enfin, dans un délai d'un mois après votre changement d'adresse, faites modifier l'adresse sur votre carte grise sur le site ANTS (c'est gratuit pendant un mois).

Votre nouvelle adresse sera communiquée par la Mairie au service courrier de la Poste. Vous aurez donc intérêt à utiliser rapidement votre nouvelle adresse, car si un nouveau facteur arrive, il ne connaîtra plus l'ancienne adresse.

Téléthon

Samedi 8 décembre - à la salle des fêtes

Loto de l'E.G.N.V.

Samedi 1er décembre - au gymnase

A Quinsonnas 6ème édition de la course de Caisses à savon !

En ce dimanche 26 août, 33 caisses à savon folkloriques se préparaient au départ dans la cour du château de Quinsonnas. Parmi les participants, plusieurs conductrices concourraient pour cette édition 2018. Jean-Michel Escoffier, président de l'association organisatrice Quinsonn'Action, signalait que le plus jeune concurrent avait 5 ans et qu'un participant venait de Nîmes. Comme chaque année, Chonchon assurait l'animation au micro et « Monseigneur Carlito » bénissait chaque véhicule avant son départ dans la pente vertigineuse du château. Le virage relevé était à nouveau installé afin de pimenter la course. Pour cette édition aucun chronométrage

mais la créativité et la popularité étaient récompensées. La grande variété des véhicules illustre l'imagination de l'ensemble des participants : à côté du traditionnel véhicule de pompiers et de la Bat-mobil, on trouvait une baignoire sur roulettes, une vache, une abeille et plusieurs caisses qui rendaient hommage à Bacchus. Le cercueil du champion de France 2017 « Invinctus » était aussi présent. L'équipe de Quinsonn'Action ne manque pas non plus d'imagination et proposait cette année, « un baptême de caisse à savon » pour les spectateurs de 7 à 99 ans. Les bénéficiaires aideront deux associations : Le souffle Saint Savinois qui œuvre contre



la mucoviscidose et L'Envol pour l'oreille de Nathan. La journée n'était pas terminée qu'au micro Chonchon donnait déjà rendez-vous à tous en 2019 pour la 7ème édition.



La parole aux élus du Conseil Municipal Enfants....

Qu'est ce que le CME ?

- On travaille avec des adultes qui nous donnent la parole pour mener des actions.
- On parle librement.
- On est content de participer et de faire des actions.
- On participe à l'amélioration du quotidien des jeunes du village.
- Le CME sert à améliorer notre ville.
- On participe à l'amélioration de la qualité de la vie pour tous sur notre commune.
- Il faut réfléchir, il y a du travail.
- Il ne s'agit pas d'être élu pour faire «les malins».
- C'est un engagement pour participer aux actions que nous proposons.
- Il faut accepter que réaliser un projet cela prend du temps
- Les élus du CME sont un lien entre les élèves et les autres élus de la commune.



- On est pris au sérieux.
- C'est du plaisir

Bee API

«Respirer au large!
Qi gong pour les poumons,
Propolis, notre atout
pour la saison froide.
Samedi 17 novembre
9h/11h30
Au foyer
de Nivolas Vermelle
**Renseignements et
inscription**
Bee Api Association
apimc@free.fr
tel 06 33 05 82 91



Comment passer un bon moment ensemble

Depuis que le Club des Retraités s'est mis en sommeil en tant qu'association, la commune continue à mettre la Salle Georges Savary à disposition de ceux qui souhaitent se rencontrer autour de la coinche ou de jeux de société. Il faut reconnaître que l'initiative rencontre de l'écho puisqu'en plein mois d'août trois tables de jeux ont pu être constituées, pour une quinzaine d'anciens qui apprécient ce moment de détente et de convivialité.

Ils nous annoncent d'ailleurs que cela continuera pendant toute l'année, le vendredi après-midi à partir de 14h00, ce qui permet aux mordus de boules, pétanque ou longue, de pratiquer leurs deux passe-temps favoris, les boules le mardi, également à partir de 14h et la coinche ou les jeux de société, le vendredi.

L'activité est ouverte à tous, sans inscription préalable.



Fête des voisins à la Vignole

De quelques mois à 82 ans, personne dans le quartier ne voudrait manquer cette tradition qui ne se déroule pas pour la fête des voisins, mais qui est un bon moment pour resserrer les rangs autour d'un bon repas. Cette année, un barbecue était au menu, dans les hangars de Cyrille Jouffroy qui accueille la fête chaque année. 25 habitants de ce petit quartier avaient répondu présents, dont 9 enfants, ce qui prouve que la relève est assurée.



Des tournesols de belle taille

A plus de quatre-vingts ans, Jojo Semanas a toujours la passion du jardin qu'il cultive avec toujours autant d'amour. Et ses plantations le lui rendent bien, car tomates et melons sont de belle taille, bien que Quinsonnas ne soit pas de climat particulièrement méditerranéen. Denise, son épouse montre avec fierté un tournesol qui a pris une belle grimpe puisque la dernière fleur culmine à quatre mètres exactement.



L'Amicale des donneurs de sang !

Resserrer les liens d'amitié était l'objectif de cette journée préparée par l'équipe présidée par Alain Guerrier. Pour cette journée, c'était l'amitié qui prédominait, et après le repas pris en commun, l'après-midi se poursuivait autour de la pétanque, de la belote, ou en visite de l'exposition d'Isabelle Groussol, elle-même donneuse de sang et qui expose actuellement à la Maison des Dauphins à la Tour du Pin.



Don du sang, peut mieux faire

Après quelques collectes qui avaient retrouvé des couleurs et des chiffres avoisinant les collectes d'il y a quelques années en arrière, celle de juillet n'a pas brillé par le nombre de dons recueillis. 43 personnes se sont présentées, dont 4 nouveaux donneurs. Pour Alain Guerrier, le Président, c'est un peu dommage, car même si on pense au départ en vacances, c'est une période où le besoin en poches de sang ne faiblit pas. Les membres du bureau ont malgré tout eu le plaisir d'accueillir des fidèles parmi lesquels Roger Drogoz, Trésorier de l'Amicale qui se présentait pour la 80ème fois à la collecte. Il recevait les félicitations et les remerciements du Maire, Michel Rival, venu saluer les membres de l'amicale.

Celui-ci rappelait l'intérêt, surtout à la veille des grands départs en vacances, de recueillir le maximum de poche de sang afin de faire face aux demandes qui sont toujours plus fortes pendant l'été.



Rendez-vous aux jardins

Les jardins des Ravineaux ont pris une belle vitesse de croisière et ils sont à la fois un lieu de culture raisonnée et un lieu de lien social et de convivialité qui prend de plus en plus d'ampleur.



Au départ, le projet de la Commune était de réaliser une dizaine de jardins, mais sous la pression de la demande, elle est passée à seize parcelles et aujourd'hui ce sont dix-huit familles qui se retrouvent au jardin, car certaines ont décidé de se partager des parcelles. Jacques Gaillard, le président, se retrouve souvent à tous les postes, de la gestion de l'Association, au conseil à tel jardinier débutant ou à l'entretien des espaces partagés, toujours est-il que ce lieu est devenu un vrai havre de fraîcheur remarquablement fleuri. De plus, l'Association a décidé de

mettre en culture un grand espace partagé qui produira des légumes pour le Téléthon. Potirons et pommes de terre produiront une soupe appréciée des randonneurs.

Il faut signaler qu'un apiculteur est venu déposer quelques ruches à proximité afin que les abeilles butinent et pollinisent toutes ces plantations.

Mais pour ce rendez-vous aux jardins, chacun avait déposé bêches et binette pour faire découvrir ses talents culinaires et passer une bonne journée sous les ombrages près de la rivière.

Des toilettes sèches aux Ravineaux

Si les jardins Ravineaux ont un succès de plus en plus grand, les aménagements réalisés sous les ombrages en font un coin idéal pour les enfants qui viennent jouer ou construire des barrages sur la rivière de l'Agny toute proche. Autrement dit, un vrai coin de fraîcheur pour résister à la canicule. Il manquait des toilettes, et comme les égouts sont un peu loin, la commune a opté pour la mise en place de toilettes sèches, réalisées selon ses plans par Benoît Guffroy le menuisier local. La gestion sera assurée par l'Association des Jardins Ravineaux et Jacques Gaillard a récemment pris possession des lieux et réalisera, avec l'aide des membres de l'association une plate-forme cimentée, qui servira également à entreposer des matériaux collectifs.



C'est la retraite pour Elyane Delphin Poulat



Fin de semaine festive à la société SUPERGROUP où on a célébré le départ

en retraite d'Elyane DELPHIN POULAT, Responsable Administration des ventes,

une retraite bien méritée, après 18 ans de présence au sein de l'entreprise. M. BELAÏDI et M. MASSON, Directeurs Régionaux SUPERGROUP ont tenu à la remercier pour son professionnalisme et son implication tout au long de son parcours au sein du groupe. L'ensemble des salariés étaient présents pour partager ce moment riche en émotion et après l'échange de cadeaux, la fête s'est poursuivie par une après-midi karting organisée par le Comité d'Entreprise.

Premier anniversaire au magasin VIVAL

Guy et Florence se préparent activement pour fêter dignement leur premier anniversaire au magasin Vival du Centre du village, qu'ils ont repris en novembre 2017. Un an déjà... et on a l'impression qu'ils viennent d'arriver, mais on peut dire que leur sourire a été adopté par les nivolsiens et même par tous les habitants du Val d'Agny, heureux de retrouver un commerce dans la tradition.

En effet, ils ont décidé, à côté des produits «Casino» de proposer des produits locaux que Guy choisit avec goût, car son ancien métier de cuisinier, lui fait retenir des

saveurs sûres. Le poisson du vendredi, c'est une tradition qu'il a su développer en proposant chaque semaine plusieurs poissons dans le meilleur rapport qualité-prix. Mais on trouve également les saucissons Moiroud de l'Isle d'Abeau, le miel de Stéphane Bovagne, qui a placé certaines de ses ruches près des jardins des Ravineaux, des pâtes fraîches «Caropasta» fabriquées à Nivolas, et bien d'autres. Leur magasin, ils le veulent ouvert sur le village, c'est pourquoi on a vu apparaître quelques tables où on peut se poser pour boire le café ou grignoter un sandwich et



dernière trouvaille une armoire aux livres, où chacun peut venir déposer un livre qu'il aime ou en emprunter un autre.

D'ores et déjà, on peut inviter chacun à retenir sa date du vendredi 16 novembre pour une vraie soirée conviviale, pour laquelle Guy et Florence préparent des surprises, mais nous n'en dirons pas plus.

Un peintre et un sculpteur à Vermelle

L'Église de Vermelle a souvent accueilli des œuvres croisées de peintres et pour la première fois ce sont des peintures et des sculptures qui se répondent dans la nef de la vieille église transformée en galerie d'art. Breton d'origine, Alain Briant présente des marines et des paysages de la Bretagne, auxquels la technique du couteau donne un rendu de couleurs et de lumières franches. L'eau se retrouve dans presque toutes ses toiles. La mer, les rivières et même les vues du vieux Lyon ont toujours une échappée vers les reflets de la lumière sur l'eau. Dans cette exposition, Alain Briant a choisi des toiles parcourant deux de ses thèmes favoris,

la Bretagne et Lyon, illustration de sa démarche qui explore un sujet sous toutes ses faces avant d'en aborder un autre.

Les bronzes de Marc Roure sont un hymne à la femme, avec des formes souples, longilignes élancées vers le ciel. Ce sont des corps de femmes, mais c'est avant tout un équilibre de lignes épurées, évoquant des gestes, des aspirations abstraites. « La matière devient entre mes doigts une modulation sensuelle de l'âme humaine » dira l'artiste qui rappelle qu'il explore la même démarche depuis trente-cinq ans.



Lors du vernissage, tous deux, à la suite de Suzanne Badin, présidente de l'APEV et de Michel Rival, Maire, ont expliqué avec naturel leur démarche.

L'exposition est visible les vendredis, samedis et dimanche de 14h00 à 19h00 jusqu'au 29 septembre.

Incursion en Bresse pour l'Alep Arts et Culture

Plus de cinquante personnes avaient répondu à l'invitation de Graziella Bertola-Boudinaud, la présidente de la dynamique association culturelle, direction la Bresse, avec au programme, la visite de la ferme musée du domaine des Planons puis du monastère royal de Brou.

Classée monument historique depuis 1937, le domaine des Planons est un remarquable exemple des constructions de

la Bresse, pays où la pierre est absente et où les constructions sont en torchis ou en pisé des matériaux qui utilisent les ressources locales. Des bâtiments qui contiennent aujourd'hui un véritable musée du mobilier et des instruments de la ferme d'autrefois.

L'après-midi était consacré à une visite commentée du Monastère Royal de Brou édifié par Marguerite d'Autriche et tout particulièrement



l'église Saint Nicolas de Tolentin entourée de ses trois cloîtres

qui en font un des monuments préférés des français.

Premier festival de théâtre jeunes

C'est une idée qui a germé entre l'Alep Arts et Culture et l'Association de quoi j'me mêle d'Eclosé Badinières, de faire se rencontrer les ateliers théâtre de plusieurs communes afin que les enfants et les jeunes qui fréquentent ces ateliers puissent se confronter à d'autres enfants,

prendre des idées, montrer ce qu'on a fait etc.

C'est désormais chose faite et le premier festival vient d'avoir lieu, avec trois groupes présents, et de nombreux échanges qui ont permis aux enfants et aux jeunes de passer un excellent moment de théâtre. Nivolais,



avait présenté une petite pièce mettant en scène une jeune fille entourée par son ange et un démon. Une situation riche en quiproquos. De quoi j'me mêle s'était lancé dans un policier mettant aux prises un cabinet de détectives privés et une famille dont le chat avait disparu, et que les détectives étaient censés retrouver.

Quand à l'atelier théâtre de la MJC des Abrets, qui regroupe des ados, présentait trois saynettes sur le thème de la pluie, des journaux et une dernière autour d'une oreille trouvée dans le caniveau.

L'après-midi avait débuté par des ateliers collectifs où les enfants des trois groupes ont pratiqué ensemble des exercices communs.

La bibliothèque a fêté ses vingt ans

Les anciennes bénévoles de la bibliothèque, des équipes des bibliothèques des villages voisins et quelques lecteurs avaient répondu à l'invitation de la municipalité et de l'équipe d'animation à venir fêter les vingt ans de la bibliothèque, en tant que bâtiment. Car, hors les murs, la bibliothèque avait vu le jour une dizaine d'années plus tôt, dans une salle de classe de l'école maternelle, un espace vite devenu trop petit et qui avait incité la municipalité à programmer la construction du nouvel équipement.

Présentant l'équipement, Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe au Maire chargée de la culture, félicitait et remer-

ciait les bibliothécaires qui ont donné son caractère à cette bibliothèque et tout particulièrement aux bénévoles qui avaient pour la circonstance préparé un quizz et avaient choisi, chacune un élément vestimentaire rappelant un des contes préférés des enfants.

Puis, Michel Rival, le Maire, retraçait l'historique de l'équipement, depuis le bibliobus qui concernait une quinzaine de lecteurs, jusqu'aux actions multiformes mises en place aujourd'hui par la bibliothécaire et son équipe d'animation. Citant les quatre bibliothécaires qui se sont succédées, Michèle Fouletier, Brigitte Pradier, Marysette Mathevon et Stéphanie Gallay, il rappelait l'aide



les bénévoles et les bibliothécaires d'hier et d'aujourd'hui s'apprêtent à souffler les bougies.

précieuse apportée tout au long de ces années par la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Isère devenue désormais la Médiathèque Départementale et le réseau des médiathèques CAPI qui a depuis peu intégré les bibliothèques municipales du territoire, afin de soutenir les actions de rencontres entre le livre et les lecteurs et de

développer le goût de la lecture qui est le fondement de la culture.

Enfin, Madeleine et Catherine offraient à l'assemblée un texte de l'atelier d'écriture, qui avec beaucoup d'humour retraçait à sa manière, la vie d'une bibliothèque municipale, pôle d'animation culturelle d'une commune.



Cuba vu à travers les tableaux de Graziella Bertola-Boudinaud

« C'est un pays attachant, où les gens savent tourner en dérision les difficultés de la vie » déclarait Graziella Bertola-Boudinaud, en donnant le coup d'envoi de l'exposition de peinture qu'elle propose à la Bibliothèque Municipale. Trois séries différentes inspirées par ce pays après un voyage où les contacts avec les habitants ont été directs et enrichissants.

Une série s'imprégnant des couleurs éclatantes de cette nature préservée, pas déformée par le tourisme, une autre inspirée par les murs de bâtiments au passé somptueux, mais où les années ont inscrit quelques craquelures, comme les rides qui embellissent certains visages.

Enfin toute une série de collages reprenant les thèmes qui ont traversé sa vision de ce beau pays.

Un ensemble très cohérent qui a saisi le public qui a bien failli ne pas tenir dans l'espace d'exposition, tant étaient nombreux ceux qui avaient décidé de montrer leur attachement à l'artiste nivolaisienne, également adjointe au Maire, chargée de la culture.



Atelier écriture

Bibliothèque de Nivolas-Vermelle

Les ateliers d'écriture sont des moments de partage, de plaisir et d'aventure...

"La poésie doit être faite par tous, non par un", disait Lautréamont.

Pour écrire, il suffit de partir à travers les mots, à la recherche de l'humain qui va à la rencontre d'autres humains.

Fréquence des ateliers :

6 ateliers répartis dans l'année, le jeudi de 19h30 à 22h30.

Premier ateliers jeudi 27 septembre

Les autres dates seront choisies lors du premier atelier

Contacts :

Madeleine Ginet : 06 41 68 31 40
madeleine.ginet@wanadoo.fr

Aline Andrès : 04 74 92 01 59
aline.andresrival@gmail.com

«Éclats d'Amour» a soulevé le public

La rencontre de Marie-Henriette Ruault avec Brigitte Gonin-Chanut a largement tenu la promesse que le public qui remplissait la vieille église attendait de ces deux artistes du nord-Isère. Le programme avait été mûrement réfléchi avec une première partie composée avec des airs d'opéras de Purcell, Mozart, Puccini, Verdi et Poulenc et une seconde partie plus intimiste avec des lieder et des mélodies de Schubert, Faure, Richard Strauss et Poulenc. Autant de compositeurs qui ont développé de multiples facettes de l'amour, depuis l'air

enjoué Chérubin jusqu'aux déchirements de Tosca, Marie-Henriette Ruault a su changer les atmosphères, et transmettre la passion, la fougue ou le désespoir à un public complètement subjugué. Brigitte Gonin-Chanut, n'était pas simplement accompagnatrice, mais, son jeu tout en finesse et en expression était dans un véritable dialogue avec le chant. Un dialogue où l'équilibre entre la soprano et la pianiste dénotait une vraie complicité. Ce moment magique était encore renforcé par les poèmes de Marie-Henriette



que Brigitte avait décidé de dire, avec beaucoup de tact entre certaines pièces, contribuant à renforcer l'atmosphère de la partition. Et une dernière surprise attendait le public, car pour le rappel, l'air des bijoux de Faust soulevait l'enthousiasme du public, qui se levait pour une véritable standing ovation.

Isabelle Groussol à la Maison des Dauphins

L'artiste nivolaisienne qui a l'habitude de planter ses chevalets dans le pays berjallien, s'est cette fois, un peu éloignée en choisissant la Maison des dauphins à la Tour du Pin. Une très bonne idée, car le lieu recèle de réelles possibilités qu'Isabelle Groussol a su utiliser au mieux. Trois salles indépendantes, montrant trois styles différents de sa palette. Dans la salle d'accueil, les arbres, les lunes, les chemins de lumière justifient le titre de l'exposition « J'ai demandé à la lune » et accrochent d'entrée l'œil du spectateur, qui découvre de remarquables figures féminines, aux couleurs chatoyantes dans la salle voisine. Enfin, la salle voûtée située en sous-sol, est le cadre tout désigné pour mettre en valeur la série inspirée par New-York.



Les Soirées de Nivolas reviennent

Depuis la première édition en 2014-2015, les soirées de Nivolas sont reconnues sur la commune et au-delà comme un lieu de rendez-vous avec la culture et le spectacle vivant. A chaque saison le public est plus nombreux et se diversifie. Si pour la première édition le choix des artistes a été simple, d'année en année celui-ci s'avère plus complexe. La notoriété de cette programmation amène de plus en plus d'artistes, de compagnies à y demander leur inscription. La commission culture et manifestation doit trancher. Pour l'édition 2018-2019 que vous découvrirez dans l'encart joint à ce numéro du TUN, le choix a été difficile.

Pour cette saison, si les amateurs de théâtre trouveront de nombreuses

propositions, la musique sera présente dans la seconde partie.

Un petit rappel : l'ALEP Arts et Culture propose aux habitants de Nivolas un abonnement à 15€ pour 3 spectacles. A la fin de chaque représentation vous pourrez échanger vos impressions avec les artistes autour du verre de l'amitié



Vente de diots
par le sou des écoles de Bousieux
Samedi 24 novembre le matin
au foyer municipal

Loto
du sou des écoles du village
Samedi 24 novembre
au gymnase

Exposition de photos "VRBEX"
Du mardi 4 décembre au 21 décembre
à la bibliothèque

Exposition « Street Art »
M. Ducreux
Du mardi 8 janvier au 31 janvier

Drôlement Psy'chédélique !

Samedi soir, les Nivolascars de l'ALEP Arts et Culture de Nivolais-Vermelle ont conquis le public venu en nombre les applaudir. Dans le cabinet de la fameuse doctresse De Montgrand, réputée pour son efficacité dans le traitement des troubles comportementaux, se succèdent différents patients. C'est avec brio et humour que les comédiens ont su caricaturer ces troubles. La pièce a été écrite et mise en scène par Sabine Vasselín qui tout au long de la saison a animé les ateliers de l'ALEP Arts et Culture.



Soap Opéra «Don Giovanni»

dans le cadre des Itinéraires bis
du Théâtre du Vellein

Samedi 1er décembre à 20h30 - A la salle des fêtes



«Soap-opéra ou sit-com, notre Don Giovanni prend place dans une clinique pratiquant la chirurgie esthétique, lieu clos, hiérarchisé et propice au fantasme. Dans cette version pour 7 chanteurs lyriques et 1 accordéoniste classique, le scénario est ramassé sur 1h30 et fait l'objet d'un sous-titrage adapté. Sélection d'épisodes clés, mis en scènes selon les codes visuels des séries télévisées hospitalières, l'action est chroniquée par des inserts sonores et visuels qui aident à suivre l'intrigue et la musique. La partition musicale est de grande qualité et la mise en scène drôle et inventive.

Les réservations se font auprès du Théâtre du vellein.
Durée 1h40- tarif 10€

Théâtre

«Shakespeare en Delire»

Mise en scène S. Abou-Faudon
Par la compagnie de L'Antisèche

Samedi 13 octobre 20h30 - A la salle des fêtes

Tout Shakespeare en 90 minutes...
ou presque ! Macbeth, Roméo et
Juliette, Hamlet ! Attention, spoiler :
Tout le monde meurt !
(Entrée : 8€ - 5€ moins de 10 ans)



Soirée CABARET

Avec La Compagnie
De Quoi j'me mêle

Vendredi 23 novembre 20h30 - A la salle des fêtes

A la manière des chansonniers, les musicien.ne.s et comédien.ne.s de De quoi j'me mêle vous invitent à découvrir des textes et des chansons caustiques, tendres et poétiques. Comme ils sont sérieux ils le font avec humour.



(Entrée : 8€ - 5€ moins de 10 ans)

ALEP Arts et Culture

ATELIER DESSIN ATELIER PEINTURE

Vous aimez dessiner, peindre, vous voulez essayer, nous vous proposons de rejoindre les ateliers de l'ALEP Arts et Culture.

Lundi soir

A la salle Georges Savary

Cours de dessin : 17h00-18h00
Cours de peinture : 18h30-20h30

ATELIERS THÉÂTRE

Vous aimez le théâtre, vous voulez essayer, nous vous proposons un travail d'atelier à partir des fondamentaux et d'improvisations. Vous avez entre 6 et 99 ans. Rejoignez les ateliers théâtre de l'A.L.E.P Arts et Culture.

Salle des fêtes de Nivolais

LUNDI 17h00 à 18h00 Enfants

LUNDI 18h00 à 19h30 Ados et Adultes

LUNDI 19h30 à 21h00 Ados et Adultes

Pour tout renseignement ou inscription, contacter :

Tél : 04-74-27-99-58

ALEP matériel

Au printemps, répondant à l'appel lancé dans le TUN, deux généreux donateurs ont donné à l'ALEP Matériel, un frigo et un congélateur. Nous les en remercions. Ce matériel est aujourd'hui disponible pour les associations adhérentes de l'ALEP Matériel.

Le bureau de l'ALEP Matériel

L'Alep s'est offert une superbe vue sur la Meige

Dimanche de canicule, 26 randonneurs de l'ALEP Plein-Air, entraînés par Marie-Hélène Reymond, sont allés prendre le frais en Oisans, sur le Plateau d'Emparis et ses lacs entre 2000 et 2400 m. Au départ du joli petit village montagnard du Chazelet, au-dessus de La Grave, c'était une randonnée assez facile et de toute beauté. A cette altitude, c'est le printemps et le plateau est un immense champ de fleurs. A chaque pas, les randonneurs pouvaient découvrir la majestueuse barrière de la Meige. A midi, la pause au lac Noir



était prévue sur un site à 360° : en face la Meige et son Grand Pic 3983 m, le Bec de l'Homme, le glacier du Tabuchet, le Rateau, glacier de la Girose, et en se retournant les Grandes Rousses, Le Goléon, Le Galibier... Une vraie « table d'orientation ».

Rando semi-nocturne - Samedi 29 septembre

Circuit balisé 10 km avec ravitaillement - Inscription à partir de 17h30 salle des fêtes - Repas sur réservation

Annonce de la construction d'un nouveau Dojo

La formule d'assemblée générale couplée à des démonstrations des différents niveaux de judo a fait recette une fois de plus. Emmanuel Chiras pouvait annoncer une fin de saison qui a permis une bonne progression du club, dont les interventions vont de baby-judo jusqu'aux ados, sans pouvoir s'étoffer davantage pour le moment, compte-tenu de la taille du dojo actuel. La salle du Foyer a permis au club de monter en charge, mais aujourd'hui, le nombre de licenciés passant la centaine, on se retrouve à l'étroit dans ce qui était une formule de démarrage pour tester la demande. Michel Rival, le Maire annonçait alors que le permis de construire était délivré, que l'architecte était en train de finaliser le dossier de consultation des entreprises et que, sauf contre-temps, l'année prochaine, à la même époque, cette assemblée pourra être accueillie dans les nouveaux locaux. Pour terminer, Catherine Lechenet, la trésorière donnait un compte-rendu des comptes qui sont équilibrés, avant qu'on passe aux démonstrations des différents groupes.

Rentrée au Judo club !

Après cette pause estivale, le Judo-Club de Nivolas vous attend nombreux pour cette saison 2018-2019. Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans (année civile). Nous poursuivons le partenariat avec le judo club de Domarin afin de permettre aux plus âgés de nos compétiteurs de participer aux compétitions officielles dans les meilleures conditions possibles.

Des cours de taïso sont également proposés à partir de 15 ans. A l'origine pratiquée par les judokas comme exercices complémentaires, « cette préparation du corps » est ouverte à tous, permettant un renforcement musculaire, un entretien cardio-respiratoire, un assouplissement et une amélioration de l'endurance.



Ces cours sont proposés le mercredi soir par Jérémie et le samedi matin par Chantal. Il est également possible pour les plus assidus de rejoindre le groupe du lundi soir, de s'initier au jujitsu le mardi soir ou au Judo loisir le jeudi à Domarin.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par courriel : jcvn38@gmail.com ou via la page facebook : facebook.com/jcvn38.

Ci-dessous les horaires :

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
17h-18h Judo (2010-2009)	17h-18h Judo (2012) 18h-19h Judo (2011)	17h-18h Judo (2010-2009)	9h-10h Baby-Judo (2014) 10h-11h Baby-Judo (2013)
18h-19h Judo (2008-2005)	19h00-20h00 Taïso	18h-19h Judo (2008-2005)	11h-12h Taïso

La gymnastique en fête avec l'EGN

Pour le gala de fin d'année de l'Espoir Gymnique Nivolaïen on a pu assister à un véritable festival de gymnastique. En effet, les enfants et les jeunes de chaque niveau avaient à cœur de montrer tous les progrès accomplis au fil d'une saison bien remplie, et chaque équipe, à son niveau pouvait faire preuve d'imagination.

En effet, entre chaque passage individuel, au sol, à la table, à la poutre, aux barres asymétriques ou aux barres parallèles, chacun des groupes avait préparé de véritables chorégraphies incluant les difficultés qui ont été surmontées, si bien que alternant dé-

monstrations et chorégraphies le spectacle était très varié et a accroché les spectateurs.

De plus, dans les ateliers individuels, Lionel Gallien apportait les commentaires qui permettaient à chacun de mettre un nom sur les différents exercices. Et les gymnastes des niveaux qui se sont distingués en finales inter-régionales et nationales ont remporté un réel succès bien mérité.

A l'issue de gala, Eric Clavel, le président, remerciait chaleureusement Lionel Gal-



lien, l'entraîneur, qui a permis en quatre ans, à des gymnastes d'atteindre le niveau national. Il annonçait que l'EGN était en recherche d'un brevet d'état pour reprendre le flambeau et poursuivre ce beau travail d'entraînement.



Clap de fin pour la gym des retraités

Après une saison bien remplie, le joyeux groupe des retraités vient de marquer la dernière séance de gymnastique animée par Cécile Pilloix. En effet, ce moment de gymnastique d'entretien est un vrai bonheur

pour les trente-cinq participants, qui pratiquent régulièrement des exercices de soutien musculaire, d'entretien des articulations, d'assouplissements, mais également des exercices de développement de l'équilibre



ou de repérage dans l'espace. Autant de rendez-vous qui permettent de vieillir en bonne forme, tant au point de vue physique que mental, car ce moment de rencontre est aussi un moment de convivialité. Pour



preuve, afin de marquer dignement cette dernière séance, chacun avait fait preuve d'imagination dans une préparation culinaire ce qui a permis de prolonger la fête le plus longtemps possible. Jeannette Fouilleux, la présidente, remettait alors un petit souvenir à la monitrice au nom du bureau de l'association et invitait tous les membres à noter dans leur agenda la reprise des séances en septembre.

Arbre de Noël du Sou des écoles

Vendredi 14 décembre - à la salle des fêtes

Vente de sapins par le Sou des écoles du village

Samedi 8 décembre

Basket : l'entente Bourgoin-Nivolas est bien partie

Après une année de rodage, où le Basket Club Nivolas (BCN) et le Basket Club Porte de l'Isère (BCPI) qui regroupe des jeunes de Bourgoin-Jallieu et de l'Isle d'Abeau, ont mis en commun quelques équipes de jeunes, la saison qui s'annonce va donner un vrai coup d'envoi à cette coopération, puisque la très grande majorité des équipes seront en entente au sein d'une CPC, soit une Coopération Territoriale des Clubs, puisque telle est la formule développée désormais par la Fédération de Basket. Une coopération avantageuse pour les deux clubs, qui permettra d'augmenter le nombre de joueurs de chaque catégorie et donc d'avoir des niveaux plus homogènes. De plus, les filles

de Nivolas sont en Pré-Nationale alors qu'à Bourgoin-Jallieu, ce sont les garçons qui tiennent le haut du pavé, donc tout portait les deux clubs à s'associer. Un association qui n'est pas une fusion puisque les joueurs resteront licenciés de leur club d'origine. En tout, cela permettra d'aligner 22 équipes, depuis les baby jusqu'aux seniors et au Basket Loisirs. C'était, il faut bien en convenir, le morceau essentiel de l'Assemblée Générale du Basket Club de Nivolas, mais pas le seul, car Stéphanie Billard, la Présidente, présentait un bilan plutôt flatteur de la saison, tant sur le plan sportif que sur le plan associatif, puisque les manifestations organisées ont toutes connues un bon succès. Le Maire, Michel Rival, félicitait

l'ensemble des responsables pour l'excellent travail de formation mené par le club, sous l'impulsion de Gilles Carron. Au moment des remerciements à un certain nombre de bénévoles dévoués, Stéphanie Billard remettait un maillot du Club à Jérôme Mouloud, le fidèle chronométrateur de toutes les rencontres.



Nivolas Aïkido

A l'occasion de cette nouvelle rentrée pour la saison 2017 / 2018 le club d'AÏ-KIDO et de QI GONG vous informe sur les nouveaux horaires et les lieux de pratique.

- AÏKIDO

Robert MONTABONNE et Gérald PIZZIGHINI assureront les cours d'aïkido les mardis et jeudis de 19H30 à 21H00 au dojo du foyer des associations.

L'enseignement sera assuré à partir de l'âge de 14 ans. Par le biais de cette discipline martiale japonaise, on apprend à canaliser l'énergie intérieure KI et à la diffuser à travers le corps. L'aïkido est un art martial de défense. Vous apprendrez à maîtriser l'attaque de vos adversaires sans utilisation de force à mains nues ou avec l'utilisation d'armes en bois. Vous arriverez ainsi à mieux gérer votre mental et la coordination de vos gestes.

AÏKIDO est composé de 3 idéogrammes : AÏ pour l'union, DO pour la voie, KI pour l'énergie,

Il n'y a pas de compétition en aïkido, mais des stages de formation organisés par la fédération FFAB.

- QI GONG

Gérald PIZZIGHINI vous propose 2 séances d'exercices physique de relaxation le lundi soir de 19H40 à 21H10 en

cours avancé et le mardi soir de 18H00 à 19H15 pour débutants, dans la salle située au dessus du local des pompiers.

Le cours se décompose en une demi-heure d'auto massage suivi de l'apprentissage de plusieurs formes de QI GONG internes ou externes. L'enseignement diffusé est issu d'une formation de l'IEQG dirigé par le Dr Yves REQUENA. Les séries de QI GONG proviennent directement des pratiques apprises sur place dans les temples chinois. Cette gymnastique énergétique chinoise a pour but d'améliorer notre état de santé tant sur le plan physique que moral grâce à des étirements musculaires directement liés à nos organes.

Les bases de la médecine chinoise avec les principaux points d'acupuncture sont abordés pendant les cours pour une meilleure compréhension de cette pratique,

QI GONG enseignés sur cette saison : 12 méridiens, wu dang, 6 sons taoïstes, fille de jade, oie sauvage, 13 mouvements et autres exercices en fonction de la saison, Pour ces deux disciplines, les deux premières séances seront gratuites et vous permettront de faire un choix pour un art de vivre en toute connaissance de causes.

Contact : G. PIZZIGHINI au 06 87 10 94 27 ou g.pizzighini@wanadoo.fr

Rentrée Agny's Rock and Jazz

L'association l'Agny's Rock and Jazz vous présente son nouveau planning de cours de danse et fitness/zumba pour l'année 2018-2019. Les cours du mercredi après-midi auront lieu à Nivolas Vermelle, les autres à Ecluse Badinières.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association au 06 31 88 45 23 / 06 26 82 35 13 ou agnysrockandjazz@yahoo.fr

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	R	C	H	A	N	D	E	R
2	A	V	E				E		T	U
3	R	E	T	R	A	N	C	H	E	S
4	A	R	E	U			E	R	E	S
5	U	E	I	A			L	O		O
6	D	E	N	T			E	P	A	I
7	E		S				H	I	A	S
8	S	A		C	R	I	A	R	D	E
9		D	E	R	A	N	G	E	N	T
10	D	O		A	M	N	E	S	I	E

C'est la reprise au Club Sportif Nivolésien

Après les seniors garçons qui ont déjà chaussé les crampons depuis deux semaines, les équipes du pôle formation ont repris le chemin du stade des Mûriers .

Les U19 garçons entraînés par Mickael Boyer et Philippe Brunet enchaînent les matchs amicaux tandis que les U17 sous la houlette d'Arnaud Gallien et Ivan Arquillère attendent avec impatience le premier match amical face au FCBJ ce vendredi.

Maxime Llopis et Disteh N'Sangou qui auront en charge les U15 ont également repris du service ce lundi . Les U18F de Christophe Monnet auront l'occasion d'évaluer leur première partie de préparation lors de leur premier match amical contre la Vallée du Guiers, ce vendredi à 19h30 au stade des Mûriers. Toutes les équipes sont donc en ordre de marche.



Un partenariat entre le CSN et La Tour Saint-Clair



Entre la fin du Centre Aéré où il était animateur et un stage national d'arbitre fédéral afin de préparer la saison, Dylan Rahis, coordinateur sportif et associatif du Club Sportif Nivolésien, a fait le point du démarrage de la saison sportive et tout particulièrement du Foot féminin. En effet, Nivolos-Vermelle a aligné une équipe féminine depuis 1992, et on peut dire que le CSN est devenu le club référence du foot féminin en nord-Isère. « Seul club de la région a avoir pu aligner deux équipes féminines au niveau national et unique

club a avoir des équipes dans toutes les catégories jeunes, le CSN est devenu un des fers de lance du football féminin en Isère » affirme Dylan Rahis. Et pour pouvoir continuer dans cette voie, « Dès cette saison, le CSN va entamer une collaboration avec le club La Tour Saint-Clair... Cette nouvelle entité apportera une offre nouvelle sur un territoire plus vaste pour que demain, le foot féminin trouve la place qu'il mérite en nord-Isère. » Pour-suit Didier Bel, le président du CSN.

Mais le foot féminin ne sera pas le seul objectif du Club Nivolésien, puisqu'à ce jour l'organigramme sportif est au complet pour encadrer les vingt-deux équipes qui seront engagées cette saison. Ce sont les U19 qui ouvriront le cycle des entraînements dès le 16 Août, suivi de peu de l'équipe seniors masculins qui seront en coupe le dimanche 26 Août.

Les féminines U15 du CSN remportent la finale de l'Isère

Pour la deuxième année, les filles U15 coachées par Sabrina GARDETTE supplée par Gillian LAURENCIN ont remporté la Coupe de l'Isère face à un équipe accrocheuse de l'Isle d'Abeau Fc. Après un match nul 1 à 1, place aux tirs au buts. Ceux-ci ont été favorable au Cs Nivolos 3 à 2.

Elles font ainsi le doublé en étant 1 ère au Championnat et finaliste de la Coupe de l'Isère.

Elles ont été encouragées par une véritable vague rouge et blanche constituée par les parents, le Staff du Club et par des joueurs et joueuses du Cs Nivolos. Les 11 filles réalisent ainsi un parcours sans faute. La journée s'est terminée au club où une surprise les attendait organisée par les parents.

Un stage international d'instructeurs de Krav

Ils venaient de toutes les régions de France et même d'Europe, certains avaient fait le voyage des Antilles et de la Réunion et ils se sont retrouvés une cinquantaine au Gymnase de Nivolos-Vermelle, transformé en dojo pour l'occasion. Philippe SIMON, directeur technique et expert International, ancien des groupes d'élites de la police nationale et Pascal VIOLET, directeur technique adjoint et du bureau technique ont assuré l'encadrement de ces deux journées de formation au krav opérationnel et professionnel (K.O.P). « Ce stage a permis de peaufiner les acquis, les fondamentaux et de découvrir de nouvelles techniques. Le K.O.P est une méthode de Self-défense très efficace qui permet de solutionner les problématiques de la rue face à des agressions de toutes natures. » précise Philippe Simon qui se déclare satisfait de l'excellent niveau de tous les participants.

Pour cette saison, les cours sont dispensés à Nivolos-Vermelle les mardis et jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 au Lycée St-Marc – Pôle 2. La reprise est prévue le 11 septembre 2018. Philippe Simon annonce une nouveauté pour cette année, un cours bâton, tonfa, bâton télescopique qui se tiendra le lundi de 19 h 30 à 20 h 30.



Le Sou des écoles du Village

J'ai tout compris,

Je vais aller à l'Assemblée générale du Sou des écoles de Nivolas Vermelle le vendredi 21 septembre 2018 au Foyer municipal à 20h15,

Je vais découvrir des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations de qualité et récolter ainsi des fonds. Je vais contribuer même d'un simple geste pour les aider,

J'ai des idées pour de nouvelles manifestations,

Je me suis souvenu de la soirée méga Loto au gymnase, de l'Arbre de Noël et du sourire des enfants, du Bal Masqué avec ses déguisements multicolores, des soirées jeux passionnantes, de la Kermesse avec les poneys, le babyfoot géant, les structures gonflables et tous les jeux..., du Vide grenier débuté dès les premières heures de l'aube, j'ai frissonné,

J'ai dis-moi aussi, je veux participer lors d'une précédente Assemblée,

Quelle bonne idée de pouvoir accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe transplantée, Sorties pédagogiques ...) ou de leur financer du matériel,

Je recommence cette année, et je peux déjà noter :

- **Vendredi 21 septembre 2018** - Assemblée générale au Foyer municipal
- **Vendredi 12 octobre 2018** - Soirée Jeu au Foyer
- **Samedi 24 novembre 2018** - Soirée Loto au Gymnase municipal
- **Vendredi 14 décembre 2018** - Arbre de Noël à la Salle des fêtes

Le Sou est à la page sur Facebook sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter par mail : lesoudesecolesnivolas38@gmail.com

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une très bonne rentrée et vous donne donc rendez-vous le 21 septembre 2018.

La Rentrée à l'école à la maternelle du village

Ce lundi matin c'est avec émotion que les parents accompagnaient leur enfant pour la rentrée. Pour les plus jeunes, c'était leur première rentrée à l'école. Un moment très important ! Aujourd'hui, les enseignants sont pleinement conscients des enjeux autour de cette première fois. C'est ainsi que ce matin dans les classes de petits-moyens, seuls les petits étaient accueillis, les moyens rentreront l'après-midi. Les parents étaient invités à rester un moment dans la classe. Une fiche mode d'emploi était à leur

disposition... Tout ce dispositif aura permis une rentrée où les pleurs sont rares et quand il y en a, ils cessent rapidement. Les plus grands ont repris leurs habitudes d'élèves et ont très vite investi les activités préparées par leur maîtresse. C'est une équipe pédagogique stable qui accueillait les enfants. La directrice de l'école maternelle exprimait sa pleine satisfaction pour la réalisation des travaux effectués par les services techniques de la commune pendant les vacances. Une rentrée sereine sous le soleil !



Une sixième classe à l'école Primaire

Le village de Nivolas-Vermelle s'est agrandi et deux projets immobiliers sont en cours de réalisation qui devraient également contribuer à augmenter la population. Cela a bien sûr des répercussions sur les effectifs de l'école qui sont en progression depuis quelques années et qui du coup, le seront encore l'an prochain.

L'Académie a donc décidé l'ouverture d'une sixième classe à l'école élémentaire du village. Pour la rentrée, les enfants ont donc trouvé des nouvelles maîtresses. En particulier, la direction est désormais assurée par Mme Anne, déchargée partiellement de classe

par Alice Sagué. Elle assure également la classe de CE2-CM1. Les autres classes sont assurées par Mme Domartin, CP-CE1, Mme Royon CM1-CM2, Mme Dos-Santos CE1-CE2, Mme Lhuillier CM1-CM2 et Mme Daboncourt le CP. A signaler également que l'école bénéficie de l'aide d'une AVS, Mme Haddad.



Travaux dans les écoles

La période des vacances scolaires est mise à profit par les agents des services techniques pour réaliser une multitude des petits travaux qui se sont fait jour dans les différentes classes tout au long de l'année. A l'école primaire, c'est bien sûr la mise en place d'un nouveau local qui permettra d'accueillir dès le jour de la rentrée les élèves dans une nouvelle classe puisqu'une ouverture de poste d'enseignant a été annoncé fin juin par l'Inspection Académique. Commande de nouveaux bureaux, mise en place de rangements, déménagement provisoire de la salle informatique, tout est en bonne voie et sera prêt pour la rentrée. A l'école maternelle, c'est la clôture qui est changée afin de permettre les jeux de ballon sans être obligé de courir les chercher quand ils passent au dessus du grillage. L'entreprise Garden jardin est à l'œuvre pour poser la nouvelle clôture.



En vacances au centre aéré...

Pour découvrir le jardinage

Si un petit nombre d'enfants avaient déjà pratiqué un peu de jardinage avec leurs parents ou leurs grands parents, pour beaucoup c'était une découverte que Jacques et Marie-Alice se sont employés à alimenter en répondant au feu roulant des questions que les enfants du Centre Aéré avaient préparées. En particulier beaucoup se demandaient comment on peut obtenir des légumes si gros et si appétissants. L'occasion d'expliquer comment on fait du compost, le rôle de l'eau et de la chaleur pour un plein développement de la plante. Et chacun de repartir avec un bouquet ou une cueillette de tomates cerises.



La ludothèque vient au-devant des enfants

Pendant l'été, l'équipe de la Cité des Familles de la Caisse d'Allocations Familiales quitte la ludothèque de l'Avenue Maréchal Leclerc à Bourgoin-Jallieu, pour venir au-devant des enfants dans différentes communes du pays berjallien.

Une initiative très attendue des assistantes maternelles qui étaient venues en nombre, à la fois pour profiter des jeux et faire découvrir



des activités nouvelles avec l'aide des animatrices. Les enfants du Centre Aéré n'étaient pas en reste et sont venus, par petites équipes, pour ne pas perturber les plus petits, tout au long de la journée.

L'après-midi, les enfants étaient invités à écouter un conte raconté par une animatrice avec le support d'un livre.



Le swing dévoilé aux enfants

Pour le commun des mortels, le golf est un sport élitiste, mais l'Amicale des Golfeurs de Nivolas-Vermelle s'est donnée pour objectif de faire partager sa passion à tous ceux qui veulent faire le premier pas et de les accompagner. C'est ainsi que depuis plusieurs années, pilotés par Marc Chavanne, leur Président, ils accueillent deux équipes du Centre Aéré afin de leur faire toucher la sensation du frapper de la petite balle blanche. Ils le font, dans le cadre naturel du practice de la rue du Vernay, où les enfants découvrent la difficulté du swing, mais à la fois progressent très vite, car ils n'ont peut-être pas les mêmes blocages que les adultes, qui font la même découverte sur le tard. Les enfants sont très attentifs aux conseils de Marc Chavanne.

Les enfants ont également pu assister au déjeuner d'un lièvre, pas du tout gêné de voir ce groupe envahir son domaine et qui a continué son repas comme si de rien n'était.



Les enfants du Centre Aéré ont mis la main à la pâte

Après une journée consacrée à un grand jeu à dominante sportive et jeux d'adresse, les enfants du Centre Aéré avaient rendez-vous avec un artisan boulanger, pour fabriquer une brioche. En effet, Damien Ottavioli, aime son métier de boulanger et s'est donné pour objectif de le faire partager. Il s'est équipé pour aller au devant des particuliers ou des groupes afin de les initier à la fabrication du pain ou des viennoiseries. Evidemment les enfants avaient choisi la recette de la brioche, qui désormais n'a plus de secret pour eux. Ce sont des yeux émerveillés qui ont accueilli leurs œuvres dorées à souhait, à la sortie du four. Beaucoup sont partis en disant qu'ils allaient mettre en pratique leur savoir faire nouveau à la maison, car la gourmandise est souvent un bon moteur pour avancer.



Les enfants du Centre Aéré ont mordu à la pêche

La rencontre entre les enfants du centre aéré et les membres de la Gaule berjallienne est devenue une tradition et on peut affirmer qu'elle est attendue aussi bien par les enfants que par les pêcheurs.

Cette année une dizaine de pêcheurs emmenés par leur président Jaime Michaz avaient décidé de consacrer une journée afin de découvrir les joies de la pêche à l'étang de Chèzeneuve. Pendant qu'un groupe pratiquait des jeux collectifs dans la nature, les autres étaient répartis avec les pêcheurs qui du coup pouvaient

accompagner chacun deux ou trois enfants. Cela, dans une relation pas du tout didactique, mais plutôt dans une relation de grand parents à petits enfants, pour le plus grand bonheur des deux parties. Toujours est-il que les enfants ont réellement mordu aux plaisirs de la pêche et sont de plus tous revenus le soir avec leur permis de pêche en poche. Pour eux, les perches soleil ou les gardons n'ont – presque – plus de mystère. Certains ont même vu des écrevisses, ce qui montre que les eaux sont de très bonne qualité. D'autres se sont confrontés à une carpe récalcitrante de belle taille qui a fini par casser leur ligne. Bien entendu,



après la séance, chacun a relâché ses prises puisqu'il s'agissait d'une initiation «no kill».

Une fin d'année artistique au périscolaire

Avec la fin de l'année scolaire, les TAP, Temps d'Activités Périscolaires avec la valeur ajoutée des intervenants spécialisés se terminent. C'est ainsi que Christiane Frandon qui animait l'atelier dessin proposait autour d'un goûter l'exposition des travaux réalisés par les enfants. C'est avec fierté que les plus jeunes comme les plus grands expliquaient les différentes techniques utilisées pour réaliser leurs œuvres. Le

plaisir des enfants était évident et on pouvait deviner des artistes talentueux en herbe. Le succès que cette activité a rencontré auprès des enfants a amené l'ALEP Arts et culture à proposer pour la prochaine rentrée un atelier dessin le jeudi de 17h00 à 18h00. Mais avec le retour à la semaine de 4 jours et la fin des TAP, cette activité comme le basket, se fera sur un temps associatif extrascolaire. Les inscriptions pourront se



prendre lors du forum des associations le samedi 8 septembre de 10h à 13h à la salle des fêtes.

Une fin d'année festive !

Les écoliers ont fait le spectacle

Devant des tribunes archi comble, les enfants de primaire et de maternelle ont montré avec enthousiasme à un public conquis d'avance, un programme constitué de découvertes et de créations mis au point par les enfants avec leurs institutrices. Un programme d'une haute tenue qui montrait que lorsqu'on fait appel à l'imagination des

enfants et qu'on leur fait confiance, on peut obtenir un très beau spectacle. Sur le thème du cirque ou des jeux faisant découvrir les parties du corps avec les maternelles, on pouvait retrouver tout ce que les maîtresses de maternelles mettent en œuvre tout au long de l'année pour faire progresser les enfants dans la maîtrise de leur corps, des espaces et des équilibres.

Les plus grands, après des démonstrations sur les thèmes de chants et de danses donnaient libre court à une création théâtrale qui croquait avec humour le monde des adultes. Les parents ont pu découvrir à quel point des enfants de CM2 ont l'esprit observateur, ne laissent rien passer et savent garder une certaine distance par rapport au monde qui les entoure.



Les jeux de kermesse ont toujours la cote

La dynamique équipe du Sou des Écoles emmenée par son président, Laurent Poulénard, avait bien fait les choses pour que la kermesse soit vraiment la fête des enfants. Après le spectacle du matin et le repas paella, les parents s'étaient mobilisés pour proposer un éventail de jeux des plus variés, où chacun pouvait exercer son habileté ou sa chance. Depuis les châteaux gonflables, jusqu'à la traditionnelle pêche à la ligne ou aux promenades à dos de poney, les sollicitations étaient nombreuses. Mais, les enfants savent aussi créer des jeux parfois inattendus, comme une belle bataille d'eau pour se rafraîchir par ces temps de canicule.



Fête à l'école de Boussieu

